



2008
2018

Spécial RÉTROSPECTIVE



Nous construisons
ensemble la ville
qui nous rassemble.

Décembre 2018

Sommaire



1. Si l'on suivait la chronologie	4
2. Voirie et équipements.....	25
3. La forêt	30
4. L'école : en rénovation permanente.....	32
5. La dynamique commerciale ajolaise.....	34
6. Focus sur la Société De Buyer	39
7. La jeunesse et la famille	40
8. Les incontournables : entre culture et tradition.....	43
9. Le sport : de nombreux clubs en compétition.....	47
10. Evolution des budgets.....	48
11. Evolution du bâti.....	51

L'édito du Maire



Cher(e)s ami(e)s, Ajolais, Ajolaises,

2008 - 2018 !!!!

Vous avez bien pris pour habitude ce rendez-vous bimestriel que vous donne L'AJOLAIS Nouveau. Cependant, il nous a semblé utile de pouvoir regrouper dans un numéro spécial «à conserver» les réalisations et les événements qui ont marqué l'évolution de notre commune pendant cette décennie. Vous y retrouverez l'ensemble des actions des deux équipes municipales qui se sont succédées à mes côtés durant cette période.

Je tiens d'abord à remercier tous ces élus qui, par leur soutien et leur participation, tout au long de ces dix années, ont contribué à la concrétisation de ces projets, pour la plupart structurants pour l'avenir de notre cher village.

10 ans déjà... Ces dix années méritaient bien cette rétrospective. Elle nous permet de mesurer l'importance du travail accompli et la part primordiale que les partenaires économiques et associatifs, en fait vous tous, ont pris pour faire vivre et maintenir notre commune à la place qui est, et doit, rester la sienne.

Nous vivons une période de mutation difficile qui traverse l'ensemble de notre pays. Comme beaucoup d'autres villes et villages, nous ne sommes pas épargnés. Frappé de plein fouet depuis quelques mois, je suis cependant confiant dans nos capacités à rebondir.

Nous en avons jeté les bases.

Les investissements réalisés par notre collectivité devraient nous en donner les moyens : une maison de santé, un parc pour enfants attractif, une piscine et une médiathèque intercommunales, une maison d'assistantes maternelles (privée), des embellissements divers, des équipements et des services pour toutes les générations et pour tous les goûts.

Conscient de notre situation géographique particulière, nous n'avons, ensemble, qu'un challenge à relever, celui de l'attractivité de notre territoire. Transformons ce qui pourrait être le handicap de cette situation en avantage. Nos choix, privilégiés par l'intérêt général et dynamisés par votre confiance, doivent donner envie de venir «chez nous» : convivialité, sympathie, chaleur humaine doivent encore être travaillées pour maintenir la réputation d'accueil de notre beau village.

Vous connaissant bien, je sais pouvoir compter sur vous pour mettre en oeuvre ces objectifs simples, certain que ces moments compliqués ne seront au regard du temps que périπέtie passagère.

Je n'ignore pas la place que tient le personnel municipal dans la bonne marche de la commune pour laquelle je connais son attachement. Motivé et performant, il est un atout majeur pour la mise en oeuvre des programmes élaborés par les élus et la gestion du quotidien au plus près de la population.

J'espère que vous aurez plaisir à découvrir, au fil des pages de cette édition spéciale, toutes ces réalisations qui façonnent jour après jour votre environnement.

Notre ville bouge et bougera encore si d'autres nombreux projets peuvent encore s'accomplir. Vous en avez la preuve flagrante sous les yeux.

Bonne lecture avec tous mes voeux pour l'année 2019 qui s'ouvre à nous.

Votre Maire,
Jean RICHARD



*L'équipe
municipale 2008*



L'équipe municipale 2014

1. SI L'ON SUIVAIT LA CHRONOLOGIE...

JEUNESSE - SPORT

10 juillet 2008 -> **Transfert du skate park**

Le projet initié par l'ancienne municipalité a été réalisé en collaboration avec les jeunes afin de répondre au mieux à leurs aspirations. Opérationnelle depuis juillet 2008, cette structure située dans le parc des Epinettes comprend des équipements pour planches à roulettes (skate-boards), patins à roulettes (roller-skates), patins en ligne (in line skates). Rappelons que cette aire de jeu est strictement interdite aux engins à moteurs (scooters, mobylettes, motos, ...), notamment pour des raisons de sécurité.



EAU - ASSAINISSEMENT

22 février 2009 -> **La station d'épuration en service**

La construction de la station d'épuration dans la zone industrielle du Maxard a démarré en septembre 2007 pour s'achever en février 2009. Ces travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions, tant d'un point de vue technique

qu'économique puisque le montant final de cet équipement tant attendu n'a guère dépassé l'enveloppe prévisionnelle (900 € au-dessus) ce qui est rare dans un projet de cette envergure. Ce nouvel équipement a été inauguré le 31 mai 2009.

Coût : 2 098 953 € T.T.C. financés à 30% par le Conseil Général des Vosges, 27% par l'Agence de l'eau RMC et le solde à la charge de la commune



SANTÉ - SOCIAL

2 mars 2009 -> **Création de l'antenne Alzheimer & bilan**

Depuis son ouverture en 2009, l'antenne locale, composée d'une dizaine de bénévoles, a reçu une quarantaine de personnes frappées par la maladie avec leurs accompagnateurs aidants.

Dans cette petite maison, prêt de 430 après-midi conviviaux se sont déroulés dans la bonne humeur, avec des temps de parole, de jeux, de peinture, de chants pour se terminer par le traditionnel goûter, réalisé à la fois par des malades et des bénévoles.

Deux fois par an, tous sont réunis lors d'un dîner. Par ailleurs, des sorties sont organisées (marchés de Noël en Alsace, à Plombières, excursions à Mulhouse, au Plan incliné Arzwiller, au Clos Léry, ...), rendues possibles grâce au prêt d'un minibus de la Maison de retraite de Plombières, suite à la convention signée avec le directeur.

Donner quelques temps libres à l'aidant et apporter un peu de bonheur au malade, grâce à un sourire, une pa-

role,... en le faisant vivre, voilà l'objectif à atteindre.

Le local est mis gracieusement à disposition par la municipalité permettant ainsi à l'association d'accomplir sa mission dans des conditions optimales.



TOURISME



Mai 2009 -> Une borne multi-services pour camping-cars

Pendant la période de fermeture du camping (du 1er octobre au 15 avril) il n'était jusqu'alors pas possible d'accueillir de camping-cars sur le territoire communal.

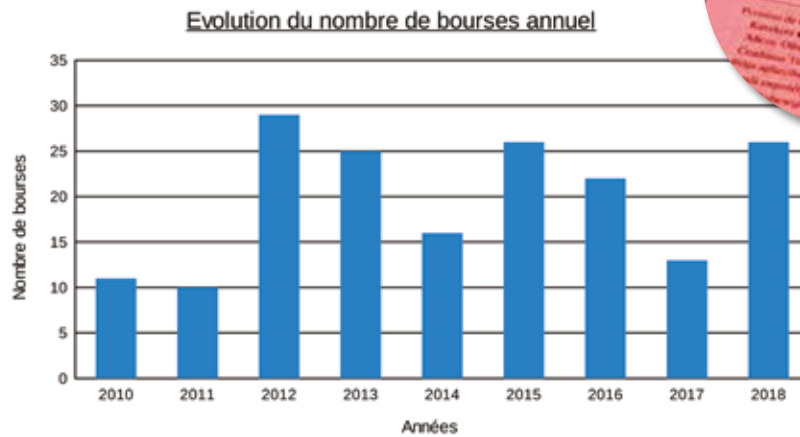
Une borne a été installée en façade du camping municipal, qui permet aux touristes de passage de stationner quelques jours au Val-d'Ajol, de faire leurs courses, de disposer d'un branchement électrique, de faire le plein d'eau et de vidanger leurs sanitaires.

ACTION JEUNESSE

6 juin 2009 -> Aide à l'obtention du permis de conduire

Depuis 2008, la Mairie octroie une bourse pour l'obtention du permis de conduire B, d'une valeur de 250 €, à chaque jeune âgé de 16 à 20 ans, ainsi que toutes personnes de plus de 20 ans demandeurs d'emploi ou en recherche d'une évolution professionnelle, domiciliés dans la commune.

Il convient de déposer un dossier en Mairie avec quelques justificatifs, avant de passer l'examen final.



TRAVAUX

Novembre 2009 -> Réfection du mur du cimetière



Le mur de séparation entre les deux cimetières qui menaçait de s'écrouler, a été remplacé par un mur préfabriqué en béton armé, la solution la plus adéquate pour soutenir au mieux la partie haute du cimetière, tout en améliorant considérablement l'esthétique.



Coût des travaux :
110 392 € T.T.C.

12 décembre 2009 -> **Le camping doté de deux chalets**

Développer l'accueil des touristes, notamment en valorisant le camping municipal classé 2 étoiles, a toujours été une volonté de la municipalité.

Après l'installation d'une machine à laver, puis d'une borne station-service pour campings-caristes, le camping s'est vu doté de deux petits chalets afin de répondre à la demande touristique croissante d'offre d'habitation légère de loisirs. Ces chalets en bois s'intègrent parfaitement dans le paysage d'une commune forestière telle que la nôtre. Ils sont équipés, meublés, isolés et dotés d'un chauffage afin de pouvoir être loués en hiver.

L'un des deux a été spécifiquement conçu pour les personnes à mobilité réduite.



Coût des 2 chalets : 74 181 € T.T.C.

EAU - ASSAINISSEMENT

3 juin 2010 -> **Le service des eaux dans ses nouveaux locaux**

Afin de regrouper sur le site de la nouvelle station d'épuration l'ensemble des services eau et assainissement, la municipalité a décidé en mars 2009 la construction d'un bâtiment.

Ce hangar permet également le stockage de la neutralité indispensable au traitement de l'eau de la station d'épuration. Les anciens locaux du service des eaux situés dans les ateliers municipaux sont désormais occupés par le service des espaces verts.

Coût : 140 502 € T.T.C. subventionné à 15% par le département des Vosges

AMÉNAGEMENT DU BOURG

11 juillet 2010 -> **Aménagement de la rue du Champ de Foire**

L'aménagement de la rue du Champ de Foire a constitué un grand chantier qui a duré plusieurs mois et permis la création de trottoirs, le remplacement des candélabres d'éclairage public, l'enfouissement des réseaux d'électricité, la réfection de la chaussée, la création de places de parking et d'espaces verts.

Outre l'installation de fauteuils de repos, il a également rendu possible

Aménagement des trottoirs et des espaces verts : 174 500 € T.T.C. pris en charge par la Commune
Réfection de la chaussée : 37 500 € financée par la C.C.V.M. Enfouissement des réseaux : 36 900 € dont 32 600 € pris en charge par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges



l'aménagement sur les berges de la Combeauté d'un poste de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite.





Montant de cet investissement financé par la commune :
248 791 € T.T.C.

23 octobre 2010

-> La commune renouvelle son parc de véhicules

Devant le parc vieillissant de véhicules, la commune a investi pour assurer le bon fonctionnement des différents services.

Huit véhicules ont été acquis : en 2009, un Fiat Doblo d'occasion pour la police municipale, un Peugeot Boxer d'occasion pour le service voirie, un Iveco Daily d'occasion pour le service espaces verts, un camion 6X6 Mercedes avec bras ampirol d'occasion. En 2010, un camion 4X4 Mercedes d'occasion, un Citroën Nemo neuf pour les services techniques, un Citroën Jumper pour le service des espaces verts et un Pickup 4X4 pour le service des eaux.

SANTÉ - SOCIAL

25 novembre 2010 -> **La nouvelle Maison de retraite : Le Val de Joye**



A la place de l'ancien hospice construit en 1860 et tenu pendant plusieurs décennies par des religieuses, la nouvelle Maison de retraite du Val-d'Ajol a été inaugurée en novembre 2010 en présence de Dominique Sorain, Préfet des Vosges, et de Christian Poncelet, Président du

Conseil Général. Ce nouveau bâtiment, ultra moderne et confortable, améliore considérablement la vie des quelques 70 résidents et permet aux personnels de bénéficier d'un cadre de travail agréable et fonctionnel.

Un bâtiment à ossature bois, chauffage au bois, telles ont été les options retenues, choix justifiés dans une commune comme Le Val-d'Ajol à forte implication forestière.

COMMUNICATION

8 février 2011

-> **Le Val-d'Ajol labellisé**



@@@



Suite à la refonte complète du site internet du Val-d'Ajol en 2009 qui a multiplié par dix le nombre de visites pour atteindre certains mois 8 000 connexions, la municipalité a décidé en 2010 de faire participer la commune au label ville internet, une marque territoriale reconnue par l'Etat.

Ce label signale que l'on entre dans un territoire où les oppor-

tunités du numérique sont prises en compte pour la commune et chacun de ses habitants. Il nous a permis également de bénéficier de conseils pour favoriser l'internet citoyen.

Ce classement officiel a été décerné en janvier 2011. Deux puis trois arobases ont ainsi été obtenues.



28 avril 2011 -> Le Val-d'Ajol dans le périmètre de l'A.O.C. Le Kirsch de Fougerolles : Un K à part

Plus de 40 ans après la première demande, la filière a enfin obtenu l'A.O.C. Kirsch de Fougerolles le 5 mai 2010, la première eau-de-vie de fruits à noyaux à obtenir une A.O.C. en France.

11 communes autour d'une A.O.C.

L'aire de production est à cheval sur deux départements, deux grandes régions, la Haute-Saône, région Bourgogne-Franche-Comté, et les Vosges, région Grand Est. Elle se limite à Fougerolles, Aillevillers-et-Lyaumont, Raddon-et-Chapendu, Saint-Bresson, Saint-Valbert, La Vaivre, et en partie, Corbenay, Fontaine-lès-Luxeuil, Le Clerjus, Plombières-les-Bains et Le Val-d'Ajol.

Les hommes et les femmes du Kirsch

Les 100 producteurs de cerises, les 25 distillateurs et bouilleurs de cru de Kirsch de Fougerolles perpétuent une authentique tradition. Les vergers renaissent, les alambics reprennent

du service et de jeunes producteurs s'installent sur la zone d'appellation. Cette zone comprend 10 000 arbres qui produisent 500 tonnes de cerises. La production de Kirsch de Fougerolles reste confidentielle avec 35 000 litres d'eau-de-vie produits annuellement. Une toute petite A.O.C., l'une des plus petites de France, mais un enthousiasme sincère qui porte haut et fort la belle réputation du Kirsch de Fougerolles.

L'écomusée du Pays de la Cerise a servi d'écrin au lancement de cette appellation tant attendue, en présence de Bruno Le Maire, alors ministre de l'Agriculture, de nombreuses personnalités régionales, d'invités et de toute la filière réunie.



FÊTES, ANIMATIONS & CÉRÉMONIES

30 et 31 juillet 2011 -> Cent ans de la Mairie



A cette occasion, Le Val-d'Ajol a vécu à l'époque 1900 pour fêter le centenaire de la construction et de l'inauguration de la Mairie, un édifice emblématique, tout à la fois symbole de la commune et de son vaste territoire, et véritable lieu de vie pour les habitants.

Municipalité et associations ont travaillé de concert pour faire de ces journées une réussite. Sur leur invitation, l'association Marie Tournel & Manivel (orgues de Barbarie) fut partenaire de cette manifestation. Elle a permis d'accueillir 94 musiciens chanteurs tourneurs d'orgues venus d'Europe lors du concert exceptionnel du samedi à l'église.

A travers le centre bourg, de vieux métiers des années 1900 ont ressurgi : les chasseurs ont ressorti leurs fusils de l'époque, un jeune tailleur de pierre a fait découvrir ses talents d'artiste, une petite scierie créée pour l'occasion a permis de montrer les pratiques d'autrefois,

-> Plusieurs inaugurations

Plusieurs plaques ont été dévoilées lors de ces journées exceptionnelles.

Sur les premières situées dans le grand escalier de la mairie figurent les noms des différents maires qui se sont succédés de la Révolution à nos jours.

L'inauguration du square Jean-Joseph Fleurot, en présence de ses descendants, a été marquée par la création d'une table de lecture en hommage à ce grand ajolais qui porta l'art du reboutage à son apogée.

des fileuses, brodeuses, couturières, faneurs, glaneurs ont présenté de vieux outils. Un bivouac avec des "poilus" a été reconstitué devant le monument aux morts.

Devant la mairie, les badauds ont pu participer à plusieurs conseils municipaux revus et corrigés de l'époque, puis à un mariage en grande pompe.

De nombreuses animations ont ponctué les deux journées, dont un grand feu d'artifice devant la Mairie.

Entre sept et huit mille personnes ont fait le déplacement, faisant de cette manifestation la seconde plus importante de l'année 2011, après la séculaire foire aux andouilles.





27 février 2012 -> La commune s'intéresse à la vidéosurveillance

Devant l'accroissement des dégradations constatées au cours de l'année 2011, entraînant de fortes dépenses de remise en état, la municipalité a décidé d'acquérir des caméras de vidéosurveillance.

Gérées par la police municipale et placées à des endroits stratégiques, elles permettent de lutter contre la petite délinquance et les dégradations sur les équipements publics.

Coût : 12 193 € T.T.C.

AMÉNAGEMENT DU BOURG

12 juillet 2012 -> Inauguration d'une oeuvre appelée «Eloge»

En février 2009, sur l'idée d'Etienne Curien, la municipalité a lancé un concours pour animer la roue à aubes qui tournait à vide dans le square de la Combeauté.

L'objectif était d'utiliser l'énergie de la roue à aubes pour animer un mécanisme apte à figurer l'art, la technique, la mémoire et le futur, en s'inspirant de l'histoire industrielle du Val-d'Ajol, qui s'est abondamment servi de la force motrice hydraulique (scieries, tissages, filatures, chaudronneries, huileries).

Parmi 24 projets présentés de façon anonyme, le jury présidé par Gilbert Villemin a choisi "Eloge", oeuvre d'un Ajolais d'origine et de coeur, Francis Pierre.

Eloge est le fruit d'un travail d'équipe qui a réuni à la fois nos partenaires de l'industrie locale, les bénévoles et les étudiants de l'ENIM*, qui ont concrétisé avec succès le projet imaginé par Francis Pierre.

Eloge a été restaurée ces derniers mois. Elle retrouvera sa place dès la remise en état au printemps de la roue à aubes qui la fait fonctionner.

* Ecole Nationale d'Ingénieurs de Metz



FÊTES, ANIMATIONS & CÉRÉMONIES

15 juillet 2012 -> Honneurs pour le Lieutenant Robert BOOTH

Ce pilote originaire du Connecticut a perdu la vie en effectuant une mission de largage pour essayer de sauver la vie de ses camarades du "Bataillon perdu". Il a percuté la montagne ajolaise au lieu-dit La Vêche le 27 octobre 1944, il n'avait que 22 ans.

Pour commémorer la mémoire de cet aviateur, des autorités américaines ont été accueillies par la municipalité ajolaise le samedi 14 juillet 2012, au cours d'une grande cérémonie en présence du 85th Army Band of Chicago-National Guard de l'Illinois, d'une garde d'honneur composée de militaires américains, d'une vingtaine de porte-drapeaux et de l'Harmonie Jeanne d'Arc.

Cérémonie au monument aux morts, remise de décorations (sapeurs-pompiers), défilé, apéritif-concert, concert en soirée avec quarante musiciens de l'US Army Band, bal populaire et grand feu d'artifice ont ponctué cette journée exceptionnelle à laquelle ont participé les soldats et la musique du 1^{er} R.T. d'Epinal.

En hommage au lieutenant Booth, une stèle offerte par Jean Bianchetti a été inaugurée le dimanche 15 juillet sur le pont de la Vêche, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires et de toute la population ajolaise.





1^{er} septembre 2012 -> **Gestion des chaufferies contrat Cofely**

L'exploitation des installations de chauffage de la commune a été confiée à la Société COFELY le 1^{er} septembre 2012.

Le contrat d'une durée de 10 ans comprend les prestations suivantes :

- fourniture du combustible,
 - conduite, surveillance et maintenance des installations,
 - garantie totale des installations,
 - suivi des périodes de chauffe,
 - régulation des températures,
- le tout dans le but de réaliser d'importantes économies d'énergie.

Investissement : 144 624 € T.T.C. amortissables sur 10 ans pour remplacer les anciennes chaudières trop "énergivores" par des équipements de dernière génération consommant jusqu'à 40% de moins

Les espaces publics concernés sont la Mairie, la Salle des fêtes, le gymnase et le groupe scolaire.

EAU - ASSAINISSEMENT



23 octobre 2012 -> **Fin des ennuis d'alimentation en eau au "Plateau"**

La commune gère un vaste réseau d'alimentation en eau potable de 117 km qui compte 6 stations de traitement. L'entretien de tous ces équipements est une préoccupation permanente des élus.

Depuis plusieurs années, l'alimentation en eau potable des abonnés du secteur dit du "Plateau" était préoccupante, en raison de l'extension des constructions, et par conséquent du nombre de consommateurs, mais aussi de la sécheresse et de fuites accidentelles du réseau. A plusieurs reprises, la municipalité avait dû se résoudre à procéder au remplissage du réservoir concerné par des navettes de camions-citernes coûteuses.

Après une longue étude et une mûre réflexion, le conseil municipal a opté en 2011 pour la création d'un réseau de re-

foulement afin de régler définitivement le problème.

Les caractéristiques principales de sécurisation du "Plateau" sont les suivantes :

Première tranche :

- création d'un réseau de refoulement entre le "Puits de Boûchatel" et le réseau de "Puhoux",
- création d'un réseau de refoulement entre le réservoir de Faymont et le réseau du "Plateau",
- pose d'un stabilisateur en aval sur le réseau du "Plateau",
- modification du réservoir du lieu-dit "La Sentinelle".

Seconde tranche :

- équipement électromécanique,
- modification de l'équipement du "Puits



- de Boûchatel",
- création d'une unité de pompage au réservoir de Faymont,
- mise en place d'une télégestion.

Coût total : 360 000 € T.T.C.
Première tranche : 272 000 €
Seconde tranche : 88 000 €





-> Depuis 2013 : L'ÎLE AUX ENFANTS

En juin 2013, suite au rachat il y a quelques années du reste de l'ancienne friche industrielle du tissage Fleurot (environ 5 500 m²), à l'entrée de la ville devant la Combeauté, le conseil municipal a choisi de créer un parc composé d'une aire de jeux pour enfants de 850 m², d'un jardin d'agrément d'environ 2 050 m² et d'une zone d'animation nature à vocation pédagogique de 2 600 m².

Ce terrain forme un îlot délimité par la rivière Combeauté et un petit canal qui servait autrefois à alimenter la turbine des établissements Fleurot.

Le site, inauguré en juillet 2013, est accessible par une passerelle en bois. Les jeux destinés à des enfants de 4 à 13 ans sont au nombre de sept, posés sur des sols coulés de protec-

tion, conformes aux normes de sécurité en vigueur. Le jardin d'agrément est arboré et équipé de bancs et de tables de pique-nique avec une alternance de zones en herbe et de massifs variés. La zone d'animation nature a été dédiée par la suite à une éclosérie à poissons. Elle permet par ailleurs un accès sécurisé à la rivière ou au canal.

Ce projet a été réalisé par le bureau d'études des services techniques municipaux en liaison étroite avec le conseil municipal des jeunes, l'association locale de pêche et la Fédération vosgienne de la pêche.

Une partie importante des travaux a été assurée en régie par le personnel communal : terrassements, voies d'accès et allées, espaces verts, plantations, fleurissement, clôtures, aménagement des berges, pose de la passerelle.

Coût global : 170 400 € T.T.C. dont 21 000 € sont pris en charge par le Conseil Général des Vosges et un montant identique par le Conseil Régional de Lorraine

18 septembre 2015 -> Installation de toilettes publiques

Le site de L'île aux enfants est doté de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite, entièrement automatiques (lavage, distribution de savon, séchage, éclairage) avec déclenchement par capteur infrarouge. Les murs sont traités anti-graffiti, le local est maintenu hors gel.

En 2018, un équipement analogue est installé vers la Salle des fêtes, en remplacement

des toilettes existantes Place du Sô condamnées car insalubres.

Coût des toilettes de l'île aux enfants : 50 332 € T.T.C.
Coût des toilettes vers la Salle des fêtes : 53 804 € T.T.C.
Subvention du Conseil Départemental : 13 422 €



9 février 2016 -> Inauguration de l'éclosérie

La restauration de l'ancienne gloriette a permis d'installer une éclosérie d'envergure, alimentée par une pompe immergée dans la rivière avec filtre à sable, équipée d'auges et de six paniers d'éclosion.

Intérêt pédagogique non négligeable pour les élèves des écoles ajolaises régulièrement en visite sur le site, cette structure permet aux enfants de découvrir la vie aquatique existante dans nos rivières et les incite à la préserver.

Coût des travaux : 15 000 € T.T.C. dont 10 000 € pour l'éclosérie et 5 000 € pour l'aménagement des berges. La Fédération de Pêche des Vosges et la Société de Pêche ont participé chacune à hauteur de 1 500 €.

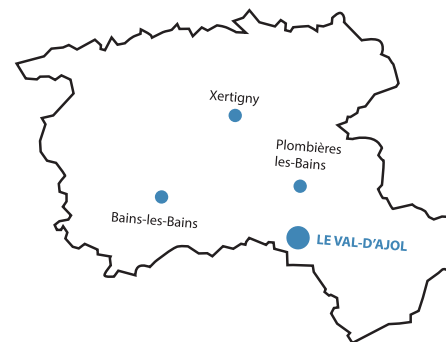


7 mars 2014 -> Le Val-d'Ajol devient chef lieu d'un vaste canton

Un nouveau découpage territorial du département des Vosges est entré en vigueur à l'occasion des élections départementales de mars 2015. Le canton du Val-d'Ajol est à présent formé des communes des anciens cantons de Bains-les-Bains (11 communes), de Plombières-les-Bains (4 communes) : Le

Val-d'Ajol, Plombières, Le Girmont-Val-d'Ajol et Bellefontaine) et de Xertigny (8 communes).

Il est entièrement inclus dans l'arrondissement d'Épinal. Le bureau centralisateur est situé au Val-d'Ajol.



FÊTES, ANIMATIONS & CÉRÉMONIES

12 mai 2014 -> Premier salon ajolais du Commerce et de l'Artisanat

Le premier salon du commerce et de l'artisanat s'est déroulé le 28 avril 2013, à l'initiative de la Communauté de Communes des Vosges Méridionales, en concertation avec les 3 municipalités concernées : Plombières-les-Bains, Le Girmont-Val-d'Ajol et Le Val-d'Ajol, et leurs commerçants et artisans.

Depuis cette première édition au Girmont-Val-d'Ajol, le salon s'est déplacé en mai 2014 au Val-d'Ajol, en mai 2015 à Plombières-les-Bains pour revenir en 2016 au Girmont-Val-d'Ajol.

Le 5^{ème} et dernier salon a fait le plein de visiteurs, pour la première fois organisé le samedi après-midi et le dimanche, les 29 et 30 avril 2017. L'ensemble des secteurs d'activités des 3 communes était

représenté : près de 60 entreprises, artisans et commerçants mobilisés, sous les chapiteaux installés au centre-ville et dans les rues avoisinantes, pour mettre à l'honneur leur savoir-faire.

De nombreuses animations ont été organisées autour des stands d'exposition : défilé de mode, démonstrations diverses, intermèdes musicaux, salon du livre, exposition de peinture, atelier pour enfants, salon des collectionneurs, ...

Ce salon permet de mettre en avant les circuits courts avec les produits du terroir, l'économie locale et de fédérer les artisans et commerçants autour d'une manifestation commune qui a toujours satisfait ses visiteurs.



Depuis janvier 2017, la compétence de ce salon a été transférée à la nouvelle Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales qui n'a pas pérennisé cette manifestation en 2018.

L'année 2019 sera marquée par le retour d'un salon uniquement organisé par les acteurs de la vie économique des 3 communes.



Juillet 2014 -> Travaux sur le pont De Buyer...

Travaux conséquents que ceux réalisés de juillet à septembre 2014 au centre du bourg en direction du quartier du centre stade :

- la réfection totale de la voirie en enrobés à partir de la départementale (devant la poste) jusqu'à la Route du Champ de Foire,
- l'enfouissement des réseaux,
- la création de trottoirs et de places de stationnement,
- des reprises sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement,

et en dernier lieu, l'aménagement d'un petit square paysager le long de la Combeauté.

et aménagement paysagé au quartier centre stade



SANTÉ - SOCIAL

4 août 2014 -> La Maison de Santé ouvre ses portes

Les maisons de santé ont été introduites dans le code de santé publique en 2007 lors de la loi de financement de la sécurité sociale pour ouvrir aux professionnels libéraux un mode d'exercice collectif.

Afin de préparer l'avenir, et d'éviter en particulier la désertification médicale, la municipalité ajolaise a décidé, en accord avec les principaux professionnels de santé du Val-d'Ajol, la construction d'une maison de santé pluri-professionnelle puisqu'elle accueillera en un même lieu trois médecins, deux kinésithérapeutes et 3 infirmières.

Il s'agit d'une construction à ossature bois d'une surface de 472 m², organisée autour d'un hall d'accueil distribuant les

différents cabinets. Un logement de type studio est présent afin d'accueillir dans les meilleures conditions les praticiens remplaçants ou les stagiaires en poste chez les professionnels de santé. Une salle de réunion permet de faire des entretiens d'éducation thérapeutique de groupe avec les patients.

Les abords ont été aménagés au travers de la création d'un parking de 20 places de stationnement et l'ensemble des accès est sécurisé et praticable par les personnes à mobilité réduite.

C'est au bout de 2 ans de travaux que la



maison de santé a ouvert ses portes le 4 août 2014 au 42 bis de la Grande Rue.

D'autres professionnels de santé seront les bienvenus, en particulier un dentiste, un pédicure, une sage-femme, un psychologue. Un projet d'agrandissement est actuellement en réflexion.

Coût des travaux : 863 086 € T.T.C. dont 100 000 € ont été pris en charge par l'Etat par le biais du fond national d'aménagement et de développement du territoire, 88 569 € par la dotation d'équipement des territoires ruraux, 75 424 € par la Région et 53 889 € par le Département

21 septembre 2014 -> Restauration de la Chapelle Mathiot

Située au lieu-dit Le Moineau, vers la R.N. 57, la chapelle Mathiot a été érigée en 1920 par la famille Mathiot-Leclerc, au lendemain de la première guerre mondiale. Plus tard, elle sera léguée au diocèse. Durant près de 40 ans, des célébrations y seront organisées régulièrement. Marie Villemain puis Daniel Antoine et son épouse ont assuré pendant de nombreuses années l'entretien de cet édifice voisin de leur domicile.

La municipalité en a fait l'acquisition pour un euro symbolique en septembre 2010. Une série de rénovations a été entreprise : décrépisage et crépissage extérieurs réalisés par les services techniques de la ville,

et crépissage intérieur par une entreprise ajolaise. L'artiste peintre, Louisa Zérial, a restauré la décoration intérieure. Ces travaux ont pris fin au cours de l'été 2014.

Pour la première fois depuis plus de cinquante ans, une messe a été célébrée le 22 août 2014.

Placée dans un bel écrin naturel, au carrefour de sentiers de randonnées sur lesquels de nombreux touristes, curistes, randonneurs, cavaliers, ... effectuent de belles promenades, cette chapelle gérée, entretenue et surveillée par les habitants du secteur, présente un intérêt certain pour le tourisme ajolais.



FÊTES, ANIMATIONS & CÉRÉMONIES

24 septembre 2014

-> Un défilé pour célébrer le 70^{ème} anniversaire de la Libération



En juin 2015, Marianne André-Durupt, Présidente de la confrérie des taste-andouilles depuis 35 ans, passe le relais à Gérard Vançon.

Lors de l'assemblée générale de la Confrérie, Marianne fait un bilan positif du travail effectué afin de promouvoir l'Andouille du Val-d'Ajol, la foire, le tourisme et la commune ajolaise : une production qui ne cesse d'aug-

menter, un produit protégé, un emploi dans ce domaine économique qui se développe, une foire dont la renommée s'étend dans toute la France.

Dans le même temps, Marianne André-Durupt passe le témoin de la présidence du comité de foire et d'animation à Marie-Françoise Petitjean.

PATRIMOINE

4 février 2015

-> 50^{ème} anniversaire de la Confrérie des Taste-Andouilles

-> Depuis 2015 à l'ÉGLISE : Restauration du retable...



Pièce maîtresse du mobilier de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, le retable offert par Pierre Monier, sous-prieur d'Hérisival, est taillé dans un assemblage de mardriers de chêne.

Classé monument historique, il représente la vierge en son Assomption, patronne de la paroisse, le tombeau vide et les douze apôtres. La scène polychromée s'inscrit dans un encadrement de feuillage délicatement sculpté et doré, sous un fronton à colonnes torses.

Des travaux de restauration méticuleux ont été réalisés en 2009 sous l'autorité du centre régional de restauration et de conservation des oeuvres d'art, durant près de 6 semaines.



Coût de la restauration : 25 440 € T.T.C. financés à 50% par une subvention de l'Etat et 32% par le Conseil Général des Vosges, les 18% à la charge de la commune

14 mars 2015 -> lifting pour la chaire...

La chaire à prêcher qui date du XVIII^{ème} siècle, est classée à l'inventaire des monuments historiques. Fortement dégradée principalement par des attaques d'insectes xylophages, elle a fait l'objet d'une restauration minutieuse par un atelier d'ébénisterie ancienne situé à Witry-lès-Reims.

... et l'ange à la trompette

C'est en juillet 2015 que l'ange à la trompette a recouvré sa place au sommet de la chaire. Pièce principale de cet ouvrage, sa restauration aura nécessité une centaine d'heures de travail en atelier.



-> Travaux à la chaufferie et remplacement de certaines laves



-> Sablage des soubassements de l'église



ÉQUIPEMENT - TRAVAUX

Juin 2015 -> **Marquage au sol à la Salle des sports**

Suite à de nouvelles directives de la Fédération Nationale de Basket, la commune a dû réaliser un marquage au sol réglementaire, condition indispensable pour pouvoir accueillir les compétitions de haut niveau du club local.

Coût : 8 964 € T.T.C.



EAU - ASSAINISSEMENT

Juillet 2015 -> **Extensions de réseaux : aux Charrières et chez Bonnard**

Les premiers travaux ont eu lieu en 2012 Chez Bonnard : extension et modification du réseau d'eau sur une longueur de 950 mètres.
Coût : 51 440 € H.T.

Le lieu-dit Les Charrières a vu la création de son réseau de distribution d'eau potable en 2015 (1 300 mètres).
Coût : 71 825 € H.T.

Coût total : 147 918 € T.T.C.



TRAVAUX

25 septembre 2015 -> **Aménagement des berges de la Combeauté**

L'aménagement des alentours de L'île aux enfants a consisté à protéger les berges de l'érosion, enlever les galets encombrants dans le chenal d'écoulement à sa confluence avec la Combeauté pour permettre à l'eau de circuler tout autour de l'île, créer un ouvrage le long de la Combeauté à l'entrée de l'ancien canal usinier de l'ancien tissage, avec un système simple de vannage, pour réguler les débits et gérer les crues.

Une étape importante fut l'alimentation en eau d'excellente qualité des bassins dans lesquels seront déposés les géniteurs pendant la période de fécondation et de reproduction des truites, bassins qui sont équipés de grilles de séparation en inox.



SANTÉ - SOCIAL

2 octobre 2015 -> **Vente d'un bâtiment pour la création d'une Maison d'assistantes maternelles**



La municipalité a cédé à Camille Baudin fin 2014 un bâtiment situé au 47 rue du Dévau afin de lui permettre de créer une maison d'assistantes maternelles.

Après d'importants travaux entrepris par cette jeune femme aidée et soutenue par ses proches, la maison d'assistantes maternelles "Les petites MAiMs" a ouvert ses portes en 2015.

Camille Baudin, entourée de trois assistantes maternelles, accueille depuis lors des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, dans une amplitude d'horaire adaptée aux familles, de 7 h à 19 h du lundi au samedi, dans un local fonctionnel et lumineux, complètement repensé pour cette activité.

Un équipement attendu par les familles !!

20 décembre 2015 -> Chalet de l'Empereur

Ce site touristique remarquable, départ de plusieurs sentiers de randonnée, situé sur la commune du Val-d'Ajol, est propriété de l'Office National des Forêts.

avec brio à l'identique le Chalet de l'Empereur (excepté le toit en laves) alors que le bois était fourni par l'Office National des Forêts.

Les étudiants de l'ENSTIB (Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois) d'Epinal se sont appuyés sur d'anciennes photographies pour reconstruire

Coût des travaux : 20 000 € T.T.C.
financés par l'O.N.F. et la C.C.P.V.M.



BÂTIMENTS

15 février 2016 -> Les vestiaires du stade rénovés

Les vestiaires du stade de football qui font partie du complexe sportif des "Oeuvres" n'avaient pas été rénovés depuis plus de 15 ans.

visiteurs évolueront dans des vestiaires plus agréables.

La commune a décidé de les réhabiliter totalement. Désormais, footballeurs ajolais et

Coût des travaux : 9 000 € T.T.C.
financés par la commune



VOIRIE

1^{er} avril 2016 -> Rond-point de Faymont

L'objectif du rond-point de Faymont était d'assurer la sécurité des usagers de la R.D. 23 et des véhicules accédant aux établissements De Buyer.

A l'occasion de l'aménagement de ce rond-point qui a duré 6 mois, la municipalité a procédé :

- à l'élargissement du pont de la Combeauté,
- à la création de places de stationnement,
- à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone),
- au remplacement des canalisations en fonte du réseau d'eau potable,
- à la création de la tête du réseau d'assainissement qui



- traversera ensuite Faymont,
- à l'installation de candélabres basse consommation.

Coût des travaux : 681 700 € T.T.C. répartis entre Etat 40%, Conseil Départemental 25,5%, société De Buyer 17,6%, commune du Val-d'Ajol 15,2% et C.C.V.M. 1,7%

TOURISME

15 avril 2016 -> La Cascade du Géhard se refait une beauté

Fort endommagé lors des intempéries de l'hiver 2014-2015, le site de la cascade situé entre le Val-d'Ajol et Le Girmont-Val-d'Ajol est de nouveau accessible au public.

Ce site remarquable de tourisme, très fréquenté en toutes saisons, a été dégagé des bois brisés ou arrachés puis remis en valeur : une nouvelle balustrade longe la rive et des belvédères ont été aménagés le long du cours d'eau.

Coût global de l'opération : 28 000 € T.T.C. financés par l'O.N.F. et la Communauté de Communes, dans le cadre de sa compétence «Tourisme»



Mai 2016

-> Nouvel abri à la Feuillée Nouvelle

En 2011, la commune avait fait procéder à la démolition de l'ancien immeuble locatif (hôtel il y a des dizaines d'années) situé sur ce site. Fin 2013, l'ancienne C.C.V.M. a remis en état cet espace avant de le rendre à la commune (voir ces travaux en page 27).

La municipalité a alors entrepris les démarches administratives et financières pour construire à cet endroit une halle en bois, finalisée en 2016. L'installation de bancs et de tables fait le bonheur des randonneurs sur ce point de vue "classé" qu'est le site de la Feuillée nouvelle.

La petite maison voisine a été mise à la disposition de l'association «Le pays du Chalot» dont les membres ont réalisé les travaux de rénovation (matériaux fournis par la commune) avec le concours des services techniques pour la partie électricité.

Prochainement, un chalot fabriqué par l'association viendra agrémenter ce site emblématique de la commune.

Coût : 75 000 € T.T.C. dont 16% subventionnés par le Conseil Départemental



BÂTIMENTS

Juillet 2016 -> **Espace des Arts et de la Culture**

Après concertation avec les associations utilisatrices, ce projet phare de réhabilitation de l'ancien collège, alliant modernisme (garniture en cuivre vieilli) et maintien de la qualité architecturale, est établi en 2014 avec un planning de 18 mois de travaux.

L'efficacité du Cabinet d'architectes, des bureaux d'études et des entreprises a permis de respecter les délais. Cette nouvelle structure a été investie par les associations dès juillet 2016 : M.J.C., Ludothèque, Harmonie Jeanne d'Arc, Chorale Echo du Val de Joie, Club de Scrabble, Ecole de musique intercommunale, Association de danse «Rock et Country».

Coût de l'opération : 1 235 300 € H.T. (1 482 360 € T.T.C.)
Subventions : D.E.T.R.* 13%, Région 11,5%, Département 10%,
Emprunt 56,60% (700 000 €), autofinancement 8,9% (110 000 €)

* Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



28 août 2016 -> **Le monument aux morts restauré**

Le Monument aux morts a été inauguré le 27 août 1922. Après 94 ans de bons et loyaux services, à l'approche du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre en 2018, une cure de jeunesse s'imposait. Les plaques descellées ont été repositionnées. Le monument, en pierres calcaires d'Euville (Meuse), a été restauré par une entreprise spécialisée, un travail difficile et

minutieux ; il a retrouvé sa couleur d'origine, les sculptures leur aspect initial. Les grilles sont renouvées et repeintes et les six plaques du pourtour portant le nom des grandes batailles, refaites à l'identique, en acier inox.

Coût global de la rénovation :
14 000 € T.T.C.



SANTÉ - SOCIAL

10 septembre 2016 -> **Nouveau local pour les Restos du Cœur**

Les Restos du Cœur ont emménagé dans des salles de l'ancien Collège Saint-Charles, aménagées par la commune, avec l'aide des 10 bénévoles de l'association.

Une convention signifiant le changement de local a été paraphée par le Maire et Mr Georges Balaj, responsable départemental des Restos du Cœur à cette date. Ce nouvel espace très fonctionnel permet aux bénéficiaires

ajolais d'être accueillis en toute discrétion.

Sans être bénéficiaire de l'aide alimentaire, l'inscription aux Restos du Cœur permet l'accès à des conseils budgétaires ou au micro crédit personnel, domaine réservé à Mr François Gérard qui seconde parfaitement son épouse, Régine, nouvelle responsable du centre depuis 2017.

Investissement : 25 000 € T.T.C.

ACTION JEUNESSE - SPORT

Octobre 2016 -> **Acquisition d'un nouveau tableau de marquage**

Afin de permettre aux clubs sportifs d'évoluer dans de bonnes conditions, la municipalité a remplacé en octobre 2016 le tableau de marquage défectueux et obsolète situé dans la salle du gymnase.

Investissement : 6 619 € T.T.C.



BÂTIMENTS

12 octobre 2016 -> **Vente du site de l'ancienne scierie de la Battelleule**

Ce bâtiment fermé a été vendu pour 5 000 € à la SCI L'Economat, représentée par Jean-Claude Thirion.

L'association V.A.L.A. - Vôge Autos Lé-

gendes Ajolaises – présidée par Monsieur Thirion, a rénové et sécurisé ces locaux.

Le bâtiment agricole a été vendu à l'exploitant qui l'occupait de longue date.



EAU - ASSAINISSEMENT



Novembre 2016 -> **Recherche des fuites d'eau sur le réseau**

Depuis plusieurs années, le service des eaux recherche en permanence les fuites qui surviennent sur le réseau, souvent difficiles à déceler et à situer avec précision. Entre 2008 et 2010, notre rendement était d'environ 45% ; en 2015-2016, il est passé à 61%.

Pour être encore plus performant, le service s'est équipé d'un nouveau matériel de recherche de fuites composé de plusieurs compteurs sectoriels, de 12 loggers

(système d'écoute), d'une antenne-radio, d'un patrouilleur et d'une tablette numérique.

Un premier bilan établi en 2017 a permis de gagner 90 m³/jour sur le secteur du Centre, 15 m³/jour sur celui du Pulhoux, 50 m³/jour sur celui de la Fourrière Lyris et 200 m³/jour à Faymont.

Coût total d'acquisition : 7 280 € T.T.C.

ACTION JEUNESSE - SPORT

Novembre 2016 -> **Construction d'un local de rangement pour le Club de tennis de table**

Un nouvel espace de rangement a été réalisé par une entreprise locale, au gymnase municipal, afin de stocker le matériel de la Balle ajolaise présidée par Christophe Gley.

Ce fut également l'occasion de réorganiser l'ensemble des équipements utilisés par les écoles et les associations.



TOURISME

Novembre 2016 -> **De 1 à 3 fleurs**

La municipalité a toujours souhaité valoriser la commune par des actions d'embellissement et de fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics, dans le but de créer un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des Ajolais que des touristes.

Déjà dotée d'une fleur en 2013, la commune s'est vue attribuer le label Villes et Villages fleuris de Lorraine

"3 fleurs", confirmé en novembre 2016. L'implication des habitants au fleurissement participe à la pleine réussite du Val-d'Ajol dans l'obtention de ce label, qui est valable 3 ans et ne récompense à ce jour qu'une dizaine de communes seulement dans les Vosges.



FÊTES, ANIMATIONS & CÉRÉMONIES

26 novembre 2016 -> **127 pompiers à la Ste Barbe, nouveau Chef de corps**

Les sapeurs-pompiers de huit centres de secours du secteur ont célébré leur patronne, Sainte-Barbe, au Val-d'Ajol, en présence des élus, d'anciens pompiers, de l'harmonie Jeanne d'Arc et de la population venue nombreuse. A cette occasion, des soldats du feu ont été médaillés.

Le centre de secours du Val-d'Ajol, commandé par l'Adjudant Damien Mougenot, nouveau Chef de corps, compte 2 médecins et 22 sapeurs-pompiers.



Janvier 2017 -> Des Vosges Méridionales à la Porte des Vosges Méridionales

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (C.C.P.V.M.) est née au 1^{er} janvier 2017 de la fusion de :

- la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges (Remiremont, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Nabord, Eloyes, Vecoux, Dommarthin-lès-Remiremont),
- la Communauté de Communes des Vosges Méridionales (Plombières-les-Bains, Le Val-d'Ajol et Girmont-Val-d'Ajol),
- du rattachement de la ville de Saint-Amé (issue de la Communauté de Communes Terre de Granit).

Elle compte 29 683 habitants au 1^{er} janvier 2018.

5 compétences sont aujourd'hui obligatoires :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- Actions de développement économique ; politique locale du commerce

et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) et prévention des inondations.

Les structures intercommunales issues des fusions disposaient de l'année 2017 pour choisir leurs compétences optionnelles et jusque fin 2018 pour définir l'intérêt communautaire dans chaque bloc de compétences (Cela permet aux élus de moduler l'intensité d'un transfert de compétence : seules les actions affectées d'un intérêt communautaire relèvent de l'intercommunalité, les autres restants de la compétence communale).

L'intérêt communautaire a d'ores et déjà été défini pour les écoles de musique, ainsi que pour le réseau de lecture publique avec l'ensemble des médiathèques. Les différentes commissions intercommu-



nales continuent le travail amorcé en 2017. La réflexion sur le tourisme est déjà bien engagée et s'effectue en concertation avec les socio-professionnels, les associations et l'Office de Tourisme communautaire depuis le 1^{er} janvier 2017. L'office de tourisme de Remiremont et celui de Vosges Méridionales ont fusionné. Désormais, la promotion du tourisme est assurée sur le territoire des 10 Communes.

Au 1^{er} janvier 2018 les compétences voirie et aménagement de bourg et au 1^{er} janvier 2019 la compétence portage de repas ont été rendues aux communes de Plombières, du Girmont et du Val-d'Ajol., la nouvelle C.C.P.V.M. ne souhaitant pas les exercer.

SANTÉ - SOCIAL

Janvier 2017 -> La Maison de Services au public

Le but d'une M.S.P. est d'améliorer l'accès aux services assurés par les grands opérateurs nationaux, départementaux, régionaux et locaux avec un guichet unique de proximité : Pôle emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole, GRDF, l'assistante sociale, le médiateur, etc.

Tel est l'objectif de la Maison de Services ouverte au public depuis 2009, dont Pauline Grandcolas a dans un premier temps assuré l'accueil puis Julien Antoine

en apportant son aide et ses conseils à tout un chacun dans les démarches de la vie quotidienne, personnelle ou professionnelle. L'outil informatique est à disposition pour toutes démarches sur internet. D'abord installée à la maison de retraite, puis en 2013 à l'Espace Dorothée, la Maison de Services au public a intégré en 2017, après plusieurs mois de travaux, les locaux de l'ancienne perception sur la Place de l'Hôtel de Ville, ce qui devrait lui permettre d'assurer son rôle de pôle d'informations et d'apporter les réponses qu'attendent les visiteurs.



Coût de l'opération : 56 700 € T.T.C. financé en presque totalité par le Pays de Remiremont

ENVIRONNEMENT

Avril 2017 -> Vers une gestion durable des espaces verts

La préservation de la biodiversité est un enjeu majeur pour l'avenir de la planète et pour notre santé. C'est pourquoi la commune s'est engagée avec l'aide du Service des espaces verts, à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur l'ensemble des espaces publics, à l'exception provisoire du cimetière où des opérations d'enherbage sur les allées

ont commencé à titre expérimental. Nous avons opté pour différentes solutions selon les espaces : la balayeuse, le passage de la binette, le paillage des arbres, le désherbage manuel, l'ensemencement et le fauchage.

Nous invitons les riverains des trottoirs à adopter la même démarche.



21 octobre 2017 -> **Restauration des berges de la Combeauté**

La dernière tranche de travaux sur le site de L'île au enfants s'est terminée fin octobre 2017. Cet ouvrage comprend un enrochement, la confection et la mise en place de boudins de géotextiles dégradables, remplis de matériaux

terreux et végétalisés et de plantes semi-aquatiques ou ensemencées, le tout fixé sur des pieux imputrescibles, créant ainsi une ceinture végétale le long de la Combeauté, capable de résister aux crues.

Coût des travaux : 19 000 € T.T.C.



TRAVAUX

21 octobre 2017 -> **Nouveau columbarium et aménagement du Jardin du souvenir**

Le nouveau columbarium, aménagé dans la partie haute du cimetière, comprend 36 emplacements (d'une capacité de trois urnes chacun) agrémentés de tablettes pour le fleurissement, l'ensemble en granit rose de la Clarté de Bretagne et de granit noir d'Afrique.

a été délimité avant qu'un puits à cendres ne soit installé ainsi qu'une stèle sur laquelle sont inscrits les noms des défunts.

Dernier point : la surface en dénivelé qui sépare les 2 cimetières a été entièrement végétalisée.

Investissement total : 43 000 € T.T.C.

Une solution qui prend en compte le manque de surface au sol et répond à la volonté d'une construction en harmonie avec le site, en continuité avec l'existant. Le jardin du souvenir a été également remis en état : l'emplacement

Dans le même temps, une longue opération de reprise des tombes en état d'abandon a été entreprise dans la partie basse afin de rationaliser au mieux l'occupation du cimetière pour l'avenir.

TRAVAUX

15 novembre 2017 -> **Nouvel hameau : La Grange Jacques**

Les travaux d'aménagement de la R.N. 57 ont divisé le lieu-dit «Le Moineau» en deux parties, occasionnant des désagréments de géolocalisation aux habitants du secteur proche de «La Sentinelle».

télécommunication, des services à domicile, des services de livraison et d'acheminement du courrier et enfin disposer d'un guidage GPS réellement opérationnel.

Pour pallier ce problème, la commune du Val-d'Ajol a effectué le ré-adressage de ce quartier dans le but d'améliorer l'efficacité des interventions des secours, de dépannage, d'entretien des réseaux d'énergie et de

Le nouvel hameau «La Grange Jacques» a vu le jour, chaque habitation est à présent numérotée de façon rationnelle corrigeant ainsi les incohérences de l'ancienne numérotation du «Moineau».

En collaboration avec les services de la Poste, une vaste analyse de la numérotation et de la dénomination des rues vient d'être engagée sur

l'ensemble de la commune. Cette étude entraînera des modifications pour répondre aux critères développés ci-dessus.



Novembre 2018 -> La route de la Houssière réhabilitée

Afin de sécuriser la route de la Houssière qui s'était affaissée suite aux pluies importantes de novembre 2017 et janvier 2018 et aux galeries creusées par les blaireaux, la commune a fait l'acquisition du terrain longeant cette route.

L'emprise de la route a ensuite été déportée d'environ 5 mètres, ce qui a permis la création d'une nouvelle route enfin sécurisée.

Coût total du chantier : 51 648 € T.T.C. dont :

- 46 704 € de travaux réalisés par l'entreprise Maillard, selon devis principal de 43 824 € et devis complémentaire pour mise en place de matériaux drainants en pied et talus de 2 880 €
- 4 944 € de travaux réalisés par l'entreprise Lepaul selon devis principal de 3 707 € et devis complémentaire pour abattage supplémentaire de 1 237 €



COMMUNICATION

Novembre 2018 -> Un cerisier offert en signe de reconnaissance



La municipalité a souhaité que la commune offre un arbre à chaque propriétaire d'une nouvelle construction.

Cet arbre fruitier est emblématique à double titre : Le Val-d'Ajol fait partie depuis 2014 du territoire de l'Appellation d'Origine Contrôlée "Kirsch de Fougerolles", il est par ailleurs symbole de vie, de croissance. Il

marquera sur le territoire l'enracinement dans la commune de ces Ajolais à l'image de leur volonté d'y construire.

Les bénéficiaires sont les propriétaires qui ont obtenu un permis de construire depuis les élections municipales de 2008 et qui ont déclaré l'achèvement de leurs travaux.

Près de 40 cerisiers ont déjà été offerts.



COMMUNICATION

Novembre 2018 -> Installation d'un panneau électronique d'informations

Courant novembre, un panneau électronique d'informations a été installé sur la Place du Monument.

Écran couleur de 1,60 m², recto et verso, avec un affichage en haute définition et sans saccade de contenus animés ou de vidéos, ce panneau diffusera des informations citoyennes en temps réel :

- liées à la circulation et à la sécurité : travaux, déviation, alertes,
- municipales : inscription sur les listes électorales, conseils municipaux...
- culturelles et sportives : concerts, spectacles, compétitions et tournois...
- concernant des manifestations associatives événementielles : conférence, exposition,

loto, vide grenier...

- nécessitant une communication vers le grand public : œuvres humanitaires, appels au don du sang...
- intercommunales : agenda culturel, service public.

Les usagers qui le souhaitent pourront prochainement consulter les messages directement sur leur smartphone via un lien internet municipal.

La ville du Val-d'Ajol et les associations du territoire sont concernées par ce panneau qui constitue un nouveau moyen de communication à leur service.



-> La source de la Chaume

Suite à la récente acquisition des terrains nécessaires pour la réalisation du captage de la source de la Chaume, un hydrogéologue a été missionné pour lancer l'étude

de faisabilité. Dès réception, le maître d'œuvre engagera le dossier de réalisation des travaux.



TRAVAUX

-> Quel est l'état de notre voirie ?

Depuis le retour de la compétence voirie, la municipalité s'est rapprochée d'un cabinet spécialisé afin d'établir le diagnostic de ses 170 km de voirie communale (chaussées,

fossés, etc...), ce qui permettra de pouvoir planifier les futurs travaux à entreprendre sur le réseau.



COMMUNICATION

-> Au plus près des Ajolais...

Dans une volonté d'ouverture, la municipalité a souhaité développer encore la communication et les échanges auprès des habitants. Ainsi, ont vu le jour :



L'AJOLAIS Nouveau : Ce bulletin d'informations locales, mis en place par la Commission Communication de la commune, s'est installé dans le paysage médiatique ajolais depuis la parution de son premier numéro en mai 2016. Double objectif : Informer bien sûr les ajolais et ajolaises des événements communaux mais également donner la possibilité, principalement au milieu associatif, de transmettre ses informations. Ce support rencontre un accueil positif auprès des habitants.

Les Cafés du Maire : Dans l'idée de rapprocher au maximum les élus de la population, le Maire et ses conseillers municipaux ont donné rendez-vous aux habitants lors de 4 rencontres organisées en 2017 dans chacun des cafés ajolais afin d'échanger de façon informelle sur tous les sujets de la vie communale.



Les réunions de quartier : En 2017, le Maire et quelques conseillers municipaux sont allés à la rencontre des habitants des quartiers d'Hamanxard, Les Mousses, Outremont, Leyval et Les Carrières puis de ceux du centre stade, au cours de réunions publiques durant lesquelles les Ajolais présents ont pu aborder différents sujets. Ces rencontres ont pour objectif de trouver des solutions aux problématiques posées, de répondre aux demandes d'informations et de créer des comités de quartier.



Voeux : nouvelle formule depuis 2009

L'ensemble de la population est convié à la cérémonie des vœux. Ce rendez-vous convivial permet de faire le point sur les nombreux dossiers communaux et les sujets d'actualité concernant l'avenir de notre commune. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur des Ajolaises et Ajolais qui se sont distingués, à travers la remise de trophées.



2. VOIRIE ET ÉQUIPEMENTS

FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT

VOSGES
Le Département

13 août 2010 -> Hamanxard en travaux

Après la démolition de l'habitation en ruine proche, le Conseil Général des Vosges a effectué la réparation de l'ouvrage d'art dit "Pont Le Méreille" permettant la circulation sur la R.D. 20.

Ces travaux qui ont duré près de 4 mois, ont permis le remplacement de l'ancien ouvrage vétuste par une buse préfabriquée en béton

et par la remise à ciel ouvert d'une partie du ruisseau dit "Le Méreille". Un enrochement de la partie droite du ruisseau a ensuite été mis en place pour maintenir l'accotement de la route et la chaussée a été refaite à neuf.

Coût : 315 000 € T.T.C.



4 mai 2016 -> Réfection des 2 départementales

Le Conseil Départemental a réalisé en 2016 et en 2018 la réfection complète de plusieurs portions très dégradées des départementales :

R.D. 23 : 1 km depuis les Chênes jusqu'à l'entrée de l'agglomération,

0,5 km au centre ville avec la participation financière de la commune, 2,8 km dans la rue du Devau.

R.D. 20 : 4 km entre la sortie du Val-d'Ajol et l'Hôtel Enfoncé.

Soit un total de 8 km de revêtements.

2 mars 2017 -> Haut débit en vue pour les Ajolais

L'objectif n° 1 du Plan d'Aménagement Numérique du Conseil Départemental des Vosges est d'apporter le haut débit pour tous.

Des installations filaires ont été mises en place dans différents secteurs ajolais et 3 points de raccordement mu-

tualisés (P.R.M.) implantés : à Hamanxard, au Dandirand et au Motiron, qui «diffusent» dans un rayon de 4 à 5 km.

La région Grand Est avec le concours de la C.C.P.V.M. prendra le relais du département pour la distribution du haut débit par la fibre optique.



-> Récapitulatif des travaux de réfection sur les routes

Entre 2010 et 2016, près de 19 kilomètres de voies communales ont été refaites en enrobés (19,564 km exactement) sur les principaux axes suivants :

- 2010 :** 4 600 mètres sur la route des Aubeux, la route des Breules, à La Croisette, etc...
- 2011 :** 4 000 mètres sur la route des Scierie, suite de la route des Breules, etc...
- 2012 :** 1 830 mètres sur l'accès à la déchèterie, sur les routes des Mélines, des Faings, du Rey, etc...
- 2013 :** 2 960 mètres sur les routes Saint Antoine, La Chaume, etc...
- 2014 :** 4 454 mètres sur les routes de Roches d'hamanxard, de Clairegoutte
- 2015 :** 1 200 mètres Avenue de la Gare, à La sentinelle, Les Paris, etc...
- 2016 :** 520 mètres à la Grange Jacques, Les Paris, etc...



22 octobre 2012 -> Travaux Rue des Mousse

L'essentiel des travaux dont a fait l'objet la rue des Mousse, fortement dégradée au fil du temps, a concerné :

- la rénovation des réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable,
- l'enfouissement des réseaux (électricité et télécommunication),
- le remplacement de l'éclairage public,
- la réfection des trottoirs avec bordures en granit, accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- la création de places de parking,
- le fleurissement.



-> Aménagement du parking des écoles



Afin de faciliter l'accès à l'école primaire tout en le sécurisant, le parking des écoles a vu le jour sur un espace communal en friche. Ce sont ainsi une quarantaine de places qui sont mises à disposition des enseignants et des parents, à cet endroit idéalement placé, proche du centre scolaire.

Hormis les travaux de réfection de la chaussée à la charge du département, la C.C.V.M. a financé la construction des trottoirs, des places de parking et du parking des écoles pour un total de 393 400 € T.T.C. La part communale se monte à 133 200 € : 66 700 € pour les travaux sur le réseau d'eau potable, 50 000 € pour l'assainissement et 16 500 € de participation aux enfouissements de réseaux.

22 octobre 2013 -> Travaux à la Feuillée

En décembre 2011, la commune avait fait procéder à la démolition du vieil immeuble autrefois locatif situé sur ce site.

Une partie du mur de la terrasse s'étant écroulée, cet espace était donc interdit au public pour des

motifs de sécurité. La remise en état et la réparation du garde-corps sont intervenues fin 2013, financées par la C.C.V.M. alors propriétaire du site. Plus tard, la C.C.V.M. a "rendu" ce site à la commune ajolaise.



> Acquisition de saleuses

En 2014, la C.C.V.M. acquiert quatre saleuses pour la commune. Equipées de capteurs qui mesurent la température au sol et effectuent un dosage du sel automatiquement, elles

utilisent la juste quantité de sel nécessaire, ce qui permet de faire un salage écologique et économique.

16 novembre 2014 -> Rue des Oeuvres

Cette rue a été refaite intégralement : assainissement, traitement des eaux pluviales, éclairage public, enfouissement des réseaux, aménagements de trottoirs et de la voirie.

Ces travaux qui devaient initialement être réalisés en trois mois, auront duré un peu plus d'un an, suite à une série d'imprévus, de contraintes techniques et administratives, et de la défaillance d'une

entreprise, causant une gêne importante aux riverains et aux usagers de cette rue.

La réalisation de l'enrobé a été faite en novembre 2014, au grand soulagement de tous.

Un pont à section rectangulaire a dû être mis en place afin de ne pas perturber le passage des poissons.



Avril 2017 -> Le centre-ville en travaux

Devant la dégradation des pavés sur la place de l'Eglise et une portion de la route départementale, une réfection complète a dû être engagée.

Le passage répété des véhicules de plus en plus lourds avait dégradé la sous-couche de roulement. Par ailleurs, un nombre important de pavés s'était enfoncé, pavés posés il y a près de 17 ans.

Afin d'éviter que les désordres ne s'aggravent, il s'est avéré urgent de refaire la sous-couche et de reposer les pavés en les remettant à niveau.

Dans la continuité en direction de la Poste, le remplacement des plaques de granit cassées a été effectué dans le courant de l'été.



18 juillet 2017 -> Travaux Avenue de la Gare et Rue de la Côte d'Agnal

L'un des derniers aménagements du centre-ville concernait la Rue de la Côte d'Agnal et le tronçon de l'Avenue de la Gare (entre la Côte d'Agnal et la Place du Sô) : ces travaux ont été réalisés durant l'été pour s'achever juste avant la rentrée scolaire, afin de ne pas perturber l'accès à l'école et les ramassages scolaires.

L'entreprise Colasa a effectué la refonte totale de la voirie (chaussée et trottoirs), le remplacement de l'éclairage, la création de places de parking ainsi que des aménagements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.

Des contraintes ont compliqué ce chantier, liées en particulier au maintien de la circulation routière. Il était important de préserver l'accès aux commerces et différentes animations du bourg.

Ces travaux, initiés par la commune, ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales. La Direction Départementale des Routes est intervenue, à ses frais, pour la réalisation de la couche de roulement dans l'emprise du chantier Avenue de la Gare.



Coût de l'opération : 206 702 € H.T. (248 042 € T.T.C.)

Subvention D.E.T.R.* : 40% du montant H.T.

* Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



> Signalisation sur la route des Breules

La signalisation n'était plus assez visible sur cette voie communale et ne répondait plus aux normes actuelles.

En septembre 2017, la société Signature a réalisé de nouveaux marquages : des bandes de 10 cm de largeur (au lieu de 5) et 3 m de longueur (au lieu de 4), distantes

de 1,33 m.

Coût des travaux en peinture projetée : 6 936 € T.T.C.



Glissières à la Banvoie

Gardes-corps à Courrupt et Larrière



Remplacement du Pont de Leyval



Glissières sur la route de Plombières

-> La Piscine Intercommunale

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Après la réalisation d'un audit énergétique de la piscine du Val-d'Ajol, confié au cabinet Epure Ingénierie de Metz en 2013, la Communauté de Communes a lancé les travaux d'économie d'énergie qui se sont terminés en 2015.

Réduire à la fois les coûts liés à la consommation d'énergie et à leurs effets néfastes sur l'environnement ont été les objectifs conjoints de ce vaste projet.

Une partie des travaux a été confiée à la société Etandex (67670 La Wantzenau) pour la rénovation de l'étanchéité :

- Réfection du bac tampon dans lequel sont récupérées les calories énergétiques de l'eau.
- Réfection de la goulotte de débordement afin de rétablir son étanchéité. Objectifs : éviter une

saturation de celle-ci et permettre une meilleure évacuation des eaux et ainsi limiter les bruits de clapotis.

Les travaux liés à la ventilation et au chauffage ont été assurés par la Société CCER Saintois (54330 Omelmont). Ils ont porté sur les chantiers suivants :

- Aspiration de l'air neuf de la serre par un système by-pass pour l'été.
- Remplacements des centrales de traitement de l'air par un système unique de déshumidification.
- Modification des zones de soufflages et reprise afin d'améliorer la qualité de l'air.
- Rénovations de la chaufferie : mise en place de chaudières à condensation, cascade automatisée des chaudières, réfection calorifuge et mise en conformité.



- Mise en place d'une pompe à chaleur sur les eaux des plages.
- Installation d'un variateur de fréquence sur la pompe du bassin.

Montant total des travaux :
314 545 € T.T.C.



TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

L'Agenda d'Accessibilité Programmée validé par les services de la Préfecture en date du 15 septembre 2016, prévoit un échéancier de 2 ans pour la réalisation des travaux suivants :

Année 1 : accès principaux, vestiaires et douches : 48 950 € H.T.

Année 2 : accès bassins et terrasses : 29 650 € H.T.

En 2017, la première tranche de travaux a été réalisée, ainsi que des travaux d'optimisation et de mise en conformité de l'éclairage des bassins pour un montant total de 40 000 € H.T.

Montant total des travaux :
92 160 € T.T.C.

FINANCÉ PAR L'ÉTAT

-> Réfection de la chaussée de la Voie Communale 20

Les travaux sur la voie communale 20 qui dessert le Moineau, le Bolhâ et les Combes depuis le Petit Moulin se sont déroulés courant de l'année 2018, consécutifs à la mise en 2 x 2 voies de la R.N. 57 qui a supprimé un accès direct des riverains à la Nationale.

Le débroussaillage et le déboisement ont permis le déplacement de la ligne Orange.

Puis, la voie a été élargie à 4 mètres sur une distance de 300 mètres, avec un accotement allant d'1 à 1,50 mètre.

L'objectif était d'améliorer sensiblement les conditions de circulation dangereuses à cet endroit, étroit et sans visibilité.



3. LA FORÊT

La commune du Val-d'Ajol possède en indivision avec celle du Girmont-Val-d'Ajol une importante surface de forêt, destinée à la production de bois d'œuvre, résineux et feuillus. En 2008, elle a fait l'acquisition de 19 parcelles forestières, portant la surface totale de la forêt à 1 841 hectares.

Cette surface évolue sans cesse selon les nouvelles acquisitions. La commission syndicale de gestion des biens indivis du Val-d'Ajol et du Girmont Val-d'Ajol, composée de 4 élus par

commune, a la charge de la gestion raisonnée de cette forêt. L'Office Nationale des Forêts précise par décret l'aménagement forestier et les prélèvements autorisés.

Tous les ans, environ 12 000 m³, correspondant à l'accroissement estimé de la forêt, sont prélevés, garantissant ainsi aux générations futures une forêt riche, comme celle héritée de nos aïeux. Les arbres plantés aujourd'hui seront exploités dans 150 voire 200 ans !

6 mars 2011 -> **Au chevet des forêts : les traitements par hélicoptère**

Une importante opération d'amendement par hélicoptère s'est déroulée durant plusieurs semaines dans les huit forêts communales de La Vôge : Bellefontaine, Hadol, Plombières-les-Bains, Raon-aux-Bois, Remiremont, Saint-Nabord, Le Val-d'Ajol, Le Girmont et Xertigny.

Ces communes ont décidé de recourir à l'amendement calco-magnésien sur plus de 2 191 ha afin de rétablir la santé de leur forêt.

Cette démarche a été entreprise suite aux diagnostics établis par l'Institut National de la Recherche Agronomique à partir de l'analyse d'échantillons prélevés dans les sols. Depuis quelques dizaines d'années,

nos sols s'appauvrissent régulièrement et révèlent une forte acidité (Ph inférieur à 4,5) et une faible teneur en calcium et en magnésium dans les secteurs où le dépérissement des hêtraies est le plus marqué.

Qu'est-ce que l'amendement ?

L'amendement est un traitement simple qui consiste à apporter aux sols du calcium et du magnésium sous forme de roches broyées. Afin d'optimiser l'arrivée du produit sur le sol et l'uniformité de sa répartition, ces opérations sont effectuées à partir d'hélicoptères pendant la période de repos de la végétation, alors que les chemins forestiers sont fermés pour des raisons évidentes de sécurité.



Deux opérations d'amendement ont été réalisées successivement en 2011 : la première fin mars, la seconde à l'automne.



11 novembre 2015 -> **Les affouagistes formés à la prévention des risques**

La commission syndicale de gestion des biens indivis du Val-d'Ajol et du Girmont Val-d'Ajol a organisé une formation dédiée aux affouagistes des deux communes, étalée sur 3 ans en fonction de l'attribution des lots.

Près de 240 personnes ont bénéficié de cette formation qui se déroule en deux de-

mi-journées, animées par deux moniteurs de la maison familiale d'Aillevillers.

Il s'agit surtout d'enseigner les méthodes qui permettent de travailler en forêt dans de bonnes conditions de sécurité.

A cet effet, un casque de protection a été remis à chaque participant.



2015 -> Nouvelle route forestière depuis la Route de la Chaume

La commission syndicale de gestion des bois indivis a voté en 2015 un programme de travaux d'un montant de 125 000 €, travaux réalisés par des ouvriers forestiers de l'O.N.F. et certaines entreprises locales.

Dans le cadre de ce programme, un marché a été passé avec l'entreprise Maillard pour la création d'une nouvelle route forestière dite du Moyen Chanot (vers la Chaume).

Coût : 66 000 € T.T.C. subventionné à 69% par l'Etat et l'Union Européenne

2 août 2016 -> Semis de pins sylvestres

Devant l'évolution préoccupante de la forêt intercommunale consécutive au réchauffement climatique, l'Office National des Forêts et l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique) ont décidé de tenter une expérience commune depuis 2014 : effectuer des semis de pins sylvestre sur les hauteurs de Faymont (parcelle du Thiébé), sur un hectare, en remplacement du traditionnel sapin et du hêtre qui ne résistent pas aux sécheresses à répétition.

Environ 800 g de graines ont été semés. L'I.N.R.A. a implanté sur le site un dispositif de suivi, constitué de 50 placettes de 4 quadrillages chacune. Une convention de mise à disposition

du site pour une durée de cinq ans a été signée entre l'I.N.R.A., l'O.N.F. et la C.G.S.B.I. (Commission de Gestion et de Suivi des Biens Indivis).

Un premier bilan positif a été réalisé en 2018 : les jeunes plants se sont bien acclimatés, certains d'entre eux atteignent déjà 80 cm.

Coût total de cette opération : 3 642 € T.T.C. incluant deux dégagements (enlèvements de la fougère et des ronces)



16 novembre 2017 -> Création de la Route forestière des Chênes



La Commission Syndicale des Bois Indivis du Val-d'Ajol et du Girmont-Val-d'Ajol a validé la création d'une route forestière sur le secteur dit du «Coteau des Chênes».

Ce chemin étroit et pentu est à présent une route forestière sur

laquelle les tracteurs et les grumiers peuvent accéder en toute sécurité. L'Office National des Forêts a monté ce dossier et supervisé les travaux qui ont duré 2 semaines et demi. 3 000 tonnes de matériaux ont été nécessaires pour remblayer sur 40 cm d'épaisseur cette nouvelle route forestière d'une longueur de 1 080 mètres.

55 158 € T.T.C. (45 965 € H.T.) subventionnés à 80% (36 772 € H.T.) par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, dans le cadre du soutien à la desserte forestière et à la mobilisation des bois.

Les 20% restant (9 193 € H.T.) à la charge de la Commission, devraient être couverts par la coupe, prévue en 2019, de la parcelle 157 dénommée «la mourante goutte» puis «l'amour en goutte» au fil des décennies.

4. L'ÉCOLE : EN RÉNOVATION PERMANENTE



6 février 2009 -> **Nouveaux locaux pour l'Ecole Primaire du Centre**

La construction d'un nouveau bâtiment comportant 4 salles de classe et un vaste hall a permis en février 2009 le regroupement sur le même site des classes primaires de l'Ecole publique. Jusqu'alors, les écoliers des classes primaires devaient se partager entre l'ancien C.E.G. et l'Avenue de la Gare.

C'est en 2006 que la décision de lancer la construction de ces locaux a été prise par la municipalité dirigée par Philippe Faivre. Après l'obtention du permis de construire en janvier 2008, cette construction menée tambour battant aura duré 7 mois.

Coût des travaux : 462 562 € T.T.C.
dont 205 041 par l'Etat et 257 521 € par la Commune



-> **Des salles de classe remises à neuf chaque été à l'exemple de 2016 et 2017**



En septembre 2016, la classe de CE2 a été entièrement rénovée durant les vacances scolaires d'été.

Plafond, murs, boiseries et radiateurs ont été lessivés et repeints dans un dégradé de bleus. Revêtement de sol, mobilier de rangement, desserte à rideaux et tableaux en liège ont été rem-

placés. La salle a par ailleurs été équipée d'un nouveau tableau, spécialement adapté à la vidéo projection et de rideaux occultants qui améliorent le confort de vision des élèves lors de projections.

Enfin, cette classe s'est vue dotée d'un nouvel ordinateur et d'une imprimante.

Coût total : 11 000 € T.T.C.

En 2017, la classe de CM1 a vu la réfection de ses peintures, du sol et du plafond, le remplacement de l'éclairage suspendu par un éclairage incorporé dans le faux plafond, l'installation de deux nouveaux meubles de rangement et le remplacement des rideaux de la classe.

Coût des travaux : 19 075 € T.T.C.





2018 -> Réfection de la cour de l'Ecole Primaire

Les travaux de réfection de la cour réalisés durant l'été 2018 étaient conséquents.

Ils ont inclus le remplacement des clôtures, la rénovation de plusieurs murs, de la grille et du portail dont les piliers ont été déplacés après rénovation afin d'élargir l'entrée et de permettre l'accès aux véhicules de secours, la création d'espaces «jardin potager» pour les enfants.

La cour arrière a été recouverte de sable stabilisé renforcé. Des trottoirs ont vu le jour, les canalisations d'eaux pluviales et l'assainissement ont été renouvelés, la cour principale et le sol du préau ont été remis en état.

La cour a été surélevée au niveau du seuil des deux portes d'entrée, afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Le chalet de stockage de petit matériel est neuf, le bac à sable a été remis en état, le système d'interphonie remplacé.

A l'automne 2018, de nouveaux jeux ont été installés dans la cour, et des arbres plantés.

La dernière tranche qui concerne la sécurisation des accès de l'école et du ramassage scolaire est programmée pendant les vacances d'été 2019.



Montant total du marché : 623 471 € T.T.C. (dont 374 691 € pour la cour de l'école)

Subventions totales : 263 317 € (42,23 %) dont :

Etat => DETR : 155 868 €, Fonds de Soutien à l'Investissement public Local : 65 811 €, soit un total de 221 679 €

CD88 => Travaux divers d'intérêt local : 30 000 €, Produits des amendes de police : 11 638 €, soit un total de 41 638 €

5. LA DYNAMIQUE COMMERCIALE AJOLAISE

-> Une commune en évolution permanente

Zone artisanale du Centre



S.A. Edouard Fernandez



Syfreco



Autosur



Mougenot Fermetures



Forêt Jardin



*Le Palais de l'Andouille
Boucherie Charcuterie Daval*



MV Bois

Zone artisanale du Maxard



Romain Grandjean



Entreprise Ougier



Transports forestiers André



Au Fumé Campagnard



Transport Baudin



Entreprise Bolmont



Menuiserie Mougel



Transport Grandcolas



Garage Frenot

Zone intercommunale de la Croisette



Entreprise Pernot



Jean-Marc Tisserand Terrassement



Ferme du Petit Moulin



Brosserie Mécanique de l'Est



Technique Confort et Industrie



Vançon Voyages



Boucherie Charcuterie Au Fumoir Vosgien (en cours de construction)

Au centre du bourg : les plus récentes créations ou reprises d'activités



Chocolaterie Rémy Arnould



Epicerie Poulain



Restaurant La Cocotte



Pharmacie de la Combeauté



Boulangerie Pâtisserie Au Fournil Ajolais



Boulangerie Pâtisserie Hocquaux



Boucherie Au Fumoir Vosgien



Fleurs'T Nature



Boulangerie Pâtisserie La Gourmandise



Mil'Coiffures



Grey's Restaurant



Electroménager-Electricité Manens Elec



Point Presse au Bar des Vosges



Les Grands Opticiens



Snack Délice



Val'Grill

-> Les animations de l'U.C.A.V.



L'Union des Commerçants et Artisans du Val-d'Ajol-Girmont Val-d'Ajol participe à la dynamique ajolaise en organisant plusieurs animations commerciales communes au cours de l'année : une rose offerte aux mamans à la Fête des mères, une opération "Panier de l'été" en juillet et août (tirage au sort chaque dimanche) et une tombola à Noël sur le thème du Champagne.

Elle est également présente lors des nombreuses manifestations ajolaises telle que la Foire aux Andouille.

Par ailleurs, grâce à l'initiative de l'U.C.A.V. et le soutien financier de la commune, plusieurs associations locales aidées de leurs bénévoles organisent depuis quelques années de sympathiques animations en été : expositions de voitures anciennes, danse folklorique, présentation d'un rémouleur, démonstration de chiens de troupeau, exposition de vieux moteurs, etc...



Les Super Paniers de l'été 2018



Organisation de concert



Présentation de chien de troupeau par le GAEC des Chalots



Exposition de voitures anciennes

6. FOCUS SUR LA SOCIÉTÉ DE BUYER

15 octobre 2013 -> **Trophée national PME 2013**

Le jury de la quatrième édition des Trophées PME Bougeons-nous, organisés par RMC, a récompensé 6 entreprises françaises qui "se bougent" avec un concept dynamique et audacieux dont De Buyer Industries.

chef étoilé renommé, a remis le trophée "Entreprise familiale" à Hervé DE BUYER.

Une reconnaissance qui couronnait les 183 années d'existence de l'entreprise.

Lors de la cérémonie de remise des prix à Paris, Thierry Marx,

14 juillet 2015 -> **De Buyer rejoint le groupe Edify**

Hervé DE BUYER cède les sociétés actives du groupe De Buyer à Edify Investment Partner, un groupe coté sur le marché Europ MTF de la bourse du Luxembourg.

Buyer Industries et De Debuyer.com.

Née de la séparation des deux branches d'activité du groupe Somfy, la société d'investissement familiale Edify a donc signé le contrat d'acquisition de 100% des parts des sociétés De

Cette société souhaite ainsi soutenir le développement de DE BUYER en capitalisant sur la force de sa marque, sa notoriété auprès des professionnels, son ancrage régional et le savoir-faire de ses équipes.

30 juin 2016 -> **Acquisition des moulins Marlux**

En 2016, DE BUYER ajoute une corde à son arc en rachetant l'entreprise Marlux, installée en Seine-Saint-Denis, spécialisée dans la fabrication de moulins à poivre, sel et épices, de mouffles à huîtres et de couteaux d'écaillers.

terne pour s'adapter à cette nouvelle activité.

Un investissement d'un million d'euros qui permet de compléter la gamme DE BUYER de 400 nouvelles références à destination des métiers de bouche et des particuliers.

Toute l'activité est transférée dans le site du Val-d'Ajol où du personnel sera formé en in-



13 octobre 2017 -> **Inauguration de nouveaux bâtiments**

Dans leur stratégie de développement et de modernisation, les Etablissements DE BUYER ont inauguré le 13 octobre de nouveaux bâtiments d'une surface totale de 3 000 m² (une reconstruction et une extension) sur le site de l'entreprise, pour un investissement total de 2 millions d'euros.

Ce nouvel espace comprend la création de 1 500 m² d'entrepôts logistiques et 1 500 m² d'ateliers supplémentaires destinés à la fabrication de moules en silicone, ainsi qu'à la finition (débardage des cercles de pâtisserie et polissage des produits en inox, cuivre et aluminium).

Mai 2018 -> **De Buyer évalué "ENGAGÉ RSE - Niveau confirmé"**

De Buyer devient la première et seule entreprise française du secteur culinaire à être évaluée « Engagé RSE – niveau confirmé » (sur une échelle de 4) dès la première évaluation.

transparence sur les pratiques sociétales et environnementales. Cette reconnaissance souligne l'ADN naturel de DE BUYER de perpétuer les traditions artisanales depuis 1830 et formalise les nombreuses actions menées en matière de qualité des produits, de politique de relations humaines fondée sur le bien-être au travail, d'ancrage territorial et de modernisation des locaux.

Il y a un an, l'entreprise sollicitait l'Afnor afin de faire expertiser son niveau de responsabilité sociétale de entreprises (RSE), référence pour les consommateurs engagés. Elle révèle l'envie de

7. LA JEUNESSE ET LA FAMILLE

-> La Maison des Jeunes et de la Culture : Une volonté communale affirmée

C'est sous l'impulsion de la municipalité du mandat 2001-2008 que la Maison des Jeunes et de la Culture a vu le jour. En effet, à la suite d'enquêtes réalisées auprès des familles, il s'est avéré indispensable de créer une structure permettant d'accueillir les enfants hors temps scolaires. La M.J.C., subventionnée par la commune, est donc née en 2003.

La M.J.C. est un espace d'échanges, d'expression et d'apprentissage, fondé sur la diversité.

Actualités et programme sur :
mjc-le-valdajol.e-monsite.com



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : LES A.C.M.

L'accueil périscolaire proposé depuis septembre 2018 a pour objectif de :

- renforcer la qualité des offres en proposant des activités ambitieuses dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la nature...

- promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi,
- favoriser l'accès à la culture et au sport,
- réduire les fractures sociales et territoriales.

En 2018, l'équipe de direction des A.C.M. a souhaité proposer de nouvelles animations, en collaborant avec des partenaires extérieurs :

- sur le thème de la danse : participation à la Saint Patrick avec une initiation aux danses irlandaises avec l'association Une figue dans le Poirier,
- sur le thème du cinéma avec la création du P'tit Ciné Festival (voir en page 43), en complément des séances programmées à chaque vacance scolaire, en collaboration avec le CRAVLOR.
- dans le domaine du sport, de la culture et des loisirs, en période de vacances, avec l'aide de professionnels, de l'animatrice de la ludothèque et de volontaires en service civique,

- sur le thème de l'environnement, organisées par la nouvelle recrue en service civique : des sorties sur l'écosystème et le maintien de nos étangs, les ruisseaux ainsi que la faune et la flore de notre vallée et des communes proches de la Haute Saône,
- dans le cadre de manifestations organisées par la commune ou par les associations : présence des ados sur le stand de la M.J.C. qui assurent leur rôle d'acteurs citoyens (forum des associations ajolaises, marché de Noël, Foire aux andouilles,...).

Pas moins de 22 sorties ont ainsi été organisées sur une année de fonctionnement des A.C.M. sur les Vosges et les départements limitrophes.



L' A.C.M. 4-10 ANS est proposé chaque mercredi de début septembre à début juillet, et pendant les petites vacances scolaires, soit durant 7 semaines à l'année.

La trentaine d'enfants accueillis chaque mercredi est ajolaise en majorité, quelques-uns viennent de Haute-Saône

et d'autres départements dans le cadre de vacances passées dans leur famille.

L' A.C.M. 11-14 ANS

En période scolaire, près de 25 jeunes sont accueillis les mercredis et samedis, et du lundi au samedi pendant les vacances.

Les adolescents deviennent acteurs-organiseurs de leurs activités et force de proposition d'animations et de sorties.

Le premier mini-camp de ski a été organisé en mars 2018 à la Jumenterie à Saint Maurice sur Moselle. 11 adolescents ont pris part à cette sortie qui a remporté un vif succès et sera renouvelée du 12 au 15 mars 2019.

Les séjours de vacances d'été sont

de plus en plus fréquentés. En juillet 2018, 15 jeunes étaient présents sur la base de loisirs du lac de Saulxures sur Moselotte ; en août, ils étaient au nombre de 16 dans les chalets des Voivres. Deux destinations renouvelées depuis 2 ans, avec une diversification des activités.





-> Accueil d'été : La Ruche

Chaque année, un accueil de loisirs est organisé par la mairie pour les enfants de 4 à 11 ans, durant 6 semaines en juillet et en août, dans la continuité de celui géré par l'association familiale pendant de longues années.

Une thématique différente anime chaque semaine, clôturée par une sortie le vendredi. Divers jeux, des activités manuelles, des balades dans notre vallée sont proposés aux enfants qui étaient près de 80 en 2018.

-> L'Ecole de Musique Intercommunale



Suite à sa fusion avec les Ecoles de Musique de Remiremont, de Saint Nabord et de Saint-Amé, l'Ecole Intercommunale de Musique de la Porte des Vosges Méridionales compte aujourd'hui 325 élèves et une équipe pédagogique de 25 enseignants.

Les disciplines enseignées sont la trompette, le trombone, le tuba, le saxophone, la clarinette, la flûte, la batterie, les percussions, l'accordéon, le piano, les guitares, le violon, le violoncelle, l'orgue, l'éveil musical, la formation musicale, le chant et la technique vocale.

Forte de cette nouvelle dynamique, elle a vu l'ouverture de classes telles que le

cor et la contrebasse à cordes.

La direction de l'Ecole de Musique est assurée par Mr Pierre Marie Budelot, Mme Sylvia Bérard a gardé la responsabilité du centre d'enseignement Val-d'Ajol - Plombières-les-Bains. Elle a repris aussi la classe de flûte traversière et le chœur de femmes du secteur.

L'Ecole Intercommunale s'efforce de proposer des animations sur l'ensemble de son territoire, sous forme d'auditions, de présentations scolaires, d'orchestres à l'école ou d'animations à la demande des collectivités. Elle prend une part active à l'élaboration du Concours National de Musique de Chambre ainsi qu'au festival



«Ça Souffle sous les Arcades».

Le site d'enseignement Val-d'Ajol - Plombières-les-Bains a des effectifs stables (environ 120 élèves).



-> Les Mamans à l'honneur

Chaque année, la municipalité, fidèle à la tradition, met à l'honneur les mamans qui ont donné naissance à un enfant entre le 1^{er} mai de l'année passée et le 30 avril de l'année en cours. Ainsi, chaque famille est invitée à participer à une cérémonie organisée en son honneur à l'Hôtel de

Ville et reçoit un bon d'achat de 50 € à utiliser chez les commerçants ajolais.

2017-2018 : 33 bons
2016-2017 : 26 bons
2015-2016 : 34 bons

-> Cadeau de fin d'année pour les aînés

Chaque année, la municipalité renouvelle l'opération «Un présent pour nos aînés». Fin août, une trentaine de bénévoles diffusent aux personnes de plus de 71 ans résidant sur notre commune, une information leur permettant de se voir offrir au choix et pour un coût identique un repas à La Résidence, un colis ou un bon d'achat à valoir chez les commerçants ajolais.

Nous remercions vivement ces bénévoles pour l'énergie et le temps accordé.

2018 : 73 repas, 112 colis et 515 bons d'achat
2017 : 93 repas, 157 colis et 426 bons d'achat
2016 : 95 repas, 131 colis et 419 bons d'achat
2015 : 91 repas, 158 colis et 389 bons d'achat



-> L'Association Rayon de Soleil

Encadrés par le personnel d'animations de la Résidence du Val de Joye, les bénévoles proposent divers ateliers aux résidents de la maison de retraite (décoration, coloriage, travail manuel, chorale, etc..).

Chaque mois, son actualité et le programme de ses animations sont communiqués au moyen d'un bulletin d'information.

Elle finance des sorties ponctuelles et des séjours extérieurs avec les résidents, par les recettes réalisées lors du marché de Noël au sein de l'établissement, de la Fête de la Musique, de la randonnée Rayon de Soleil...



-> Le Val Club des Anciens

Le Val Club propose aux retraités ou pas, de se rencontrer chaque jeudi après-midi à l'espace Dorothee pour jouer aux cartes ou à d'autres jeux de société et de partager une pause café avec gâteau maison.

La langue française est de rigueur, mais le patois vivement conseillé...

Repas en commun en cours d'année et sortie de journée en Lorraine une fois par an.

8. LES INCONTOURNABLES : ENTRE CULTURE ET TRADITION

-> Le Floréal Musical d'Epinal

Le festival Floréal Musical d'Epinal a pour objet de contribuer à l'éveil, au développement et au renouveau de la sensibilité musicale de tous les publics.

Chaque année, 7 concerts exceptionnels sont ainsi proposés à Epinal ainsi que dans les deux communes partenaires, Le Tholy et le Val-d'Ajol, durant la première quinzaine d'avril.

Le Floréal Musical d'Epinal a fêté son 35^{ème} anniversaire en 2018, une longévité qui atteste de son succès renouvelé chaque année.

Aperçu des programmations passées au Val-d'Ajol :

- 2018 : KAÏLA SISTERS, musique des années 30 aux sonorités hawaïennes
- 2017 : ESTE MUNDO, musique flamenco
- 2016 : SON DEL SALON, musique cubaine
- 2015 : DOOLIN, musique traditionnelle irlandaise
- 2014 : DI MAURO SWING, jazz manouche
- 2013 : JOSÉ LUIS BARRETO ET TANGUISIMO, l'univers du tango argentin
- 2012 : STAN BRASS QUINTET, quintet lorrain de cuivres



Kaïla Sisters



Este Mundo



Son del Salon



-> Le Cinéma

Depuis sa création, le cinéma ajolais programme près de 8 projections de films à l'affiche par an, à la Salle des fêtes. Merci à Madame Loigerot qui œuvre auprès de CRAVLOR pour maintenir cette activité sur la commune.

Principal objectif : Permettre à la population d'accéder sur place à la production cinématographique contemporaine.

L'offre ainsi proposée se voit élargie en été au travers d'une projection en plein air, une animation originale dans la région.

-> Le P'tit Ciné Festival

Créé avec CRAVLOR en 2015 à l'initiative de la Maison des Jeunes et de la Culture, le P'tit Ciné Festival a pour volonté de s'adresser au plus grand nombre et aux publics scolaires. Il se déroule à la fin de novembre à la Salle des fêtes.

Lors de sa 4^{ème} édition en 2018, le P'tit

Ciné Festival a organisé deux séances tout public : "Sherlock Gnomes" et "Croc blanc" et six projections pour les élèves des écoles : "Couleur de peau : miel", "Tout en haut du monde", "Agatha, ma voisine détective" et "Ernest et Célestine en hiver".





Académie Musicale de Gérardmer



Chorale Marie Joly



Harmonie Jeanne d'Arc

-> Les concerts

De nombreux concerts sont organisés tout au long de l'année, à la Salle des fêtes ainsi qu'à l'église qui constitue un lieu privilégié pour ce type d'évènement par son acoustique appropriée.

élèves et les professeurs de l'Ecole de Musique intercommunale,... mais aussi des formations extérieures, telle que l'Académie de Musique de Gérardmer, sont à l'honneur.

Ces rendez-vous sont appréciés des Ajolais comme des visiteurs extérieurs. Au cours de ces soirées, les musiciens locaux : l'Harmonie Jeanne d'Arc, les

L'occasion de montrer ainsi la diversité et la richesse artistique de la scène locale, et plus largement régionale.

Citons par exemple la programmation 2018 :

- 11 février** : Concert de cuivres et orgues
- 22 avril** : Chants sacrés interprétés par le groupe Orâma, concert organisé par l'Association Form'Aide
- 26 mai** : Soirée musicale interprétée par Faridol, groupe vocal de Laxou
- 02 juin** : Concert de printemps interprété par l'Harmonie Jeanne d'Arc et la Société musicale du Tholy
- 21 juin** : Fête de la Musique
- 22 juin** : Apéro Concert de l'Harmonie Jeanne d'Arc avec la participation de l'Ecole de Musique intercommunale - Concert du groupe Fusion Jazz Projet
- 17 juillet** : Concert Quatuor Gospel organisé par le Comité de Foire et d'Animations
- 24 juillet** : Concert Les R'Joyeux et leur musique tzigane organisé par le Comité de Foire et d'Animations
- 24 août** : Concert de l'Académie de Musique de Gérardmer, organisé par le Comité de Foire et d'Animations
- 30 septembre** : Concert de l'Harmonie Jeanne d'Arc au profit du Téléthon
- 07 octobre** : Concert Marie Joly organisé par la paroisse
- 04 novembre** : Divers concerts au profit du Téléthon
- 18 novembre** : Concert Requiem de Mozart interprété par la Chorale Renaissance, les Maîtres Chanteurs d'Epinal et le Quatuor Alliance
- 24 novembre** : Concert du Téléthon : les professeurs de l'École de Musique intercommunale et l'Orchestre d'Harmonie de la Fédération départementale de Musique des Vosges.

-> Le Pied Orange

Le café «Chez Narcisse» est ouvert depuis 1897. Près de 1 000 concerts sont recensés sur le Livre d'Or de la famille Collot-Grosjean dont la cinquième génération poursuit l'histoire en proposant une programmation de concerts de plus en plus nombreux. Tous les aficionados du punk-rock accourent au Val-d'Ajol pour partager leurs émotions musicales dans cette salle devenue mythique.

C'est ainsi que "Chez Narcisse" et l'association «Rock live» ont eu l'idée d'organiser en 2018 le premier festival "Le pied orange", aidés en cela par près de 45 bénévoles.

2 000 personnes ont assisté aux 15 concerts programmés (rock, punk, métal, électro), aux spectacles de rues et aux animations sur le marché dominical. Une programmation de qualité avec : Tagada Jones, Lofofora (session acoustique), Pigalle, Bombino (Niger), Rebeka warrior, Flor del Fango, The Mahones, Faut qu'ça guinche, Dr Vince (stupeflip), Les colporteurs de rêves, Truck Driver.

Belle réussite pour cette première édition, un nouvel élan culturel ! Rendez-vous en 2019 !



-> Rock & Country

Jean-Pierre Barois proposent des cours aux débutants tandis que Nicole Mathieu enseigne aux danseurs confirmés.

anime la vie ajolaise en participant aux nombreuses manifestations qui ponctuent l'année.

L'association organise chaque année son traditionnel bal country et

-> Le Théâtre

Le théâtre tient une place de choix dans la vie culturelle ajolaise. Chaque année, plusieurs troupes de théâtre amateurs, essentiellement locales, proposent des représentations grand public, pour la plus grande joie des spectateurs de plus en plus nombreux.

Notre commune a la chance de pouvoir compter sur sa propre troupe de théâtre, "Les invendus", hébergée dans une salle dédiée dans l'ancien collège Saint-Charles. C'est le 10 mars que la troupe a présenté LE RETOUR AUX FOURCHES de Roger Filliat, puis se sont succédés :

19 mai : LA PIECE MONTEE... OU PAS, une pièce écrite et interprétée par Les Théâtains de Fougerolles

8 avril : VALISES A VITRIOL de Philippe Girardot, interprété par le groupe théâtral de la Vallée du Breuchin de Luxeuil-les-Bains

9 août : ON PURGE BEBE de Georges Feydeau, interprété par la troupe des Piomères de Plombières-les-Bains

20 octobre : OSCAR de Claude Magnier, interprété par Les oranges bleues de Vesoul



Les invendus



Les Théâtains



Les Piomères



Le groupe théâtral de la Vallée du Breuchin



Les bénévoles avec Mme Anne-Caroline ROBARDEY, Responsable de cette équipe au sein du Réseau de Lecture Publique de la C.C.P.V.M.

-> La Médiathèque intercommunale

Longtemps gérée par l'Association des parents d'élèves et amis de l'école publique, la bibliothèque a fermé en septembre 2017 pour transmettre le flambeau à la nouvelle intercommunalité.

Après quelques mois de préparation et la participation de bénévoles, la nouvelle médiathèque du Val-d'Ajol a ouvert ses portes le mercredi 19 décembre 2018 à l'Espace des Epinettes. Désormais, les Ajolais peuvent retrouver près de chez eux les services offerts par le réseau intercommunal de lecture publique : emprunt de livres, revues, BD, films, CD musicaux, jeux vidéo, accès à internet, animations, et accéder depuis chez eux à la mallette numérique départementale.

-> Les boîtes à livres

Deux boîtes à livres ont fait leur apparition en novembre 2018 sur la commune, sur l'impulsion du Lion's Club de Plombières-Remiremont et la section départementale du Lion's Club qui ont financé cette installation chacun pour moitié. La première est située sur l'île aux enfants, la seconde près de l'espace culturel.

Leur fonctionnement peut se résumer ainsi : prenez, lisez, emportez, déposez des

livres quand vous voulez, comme vous voulez.

Depuis plusieurs années déjà, ces lieux de partages sont devenus fréquents dans les villes : les boîtes à livres sont d'authentiques instruments d'accès à la culture pour tous, tout comme des outils pour animer un quartier.



-> La Foire aux Andouilles : 3 jours de fête en février



Samedi : La journée des Confréries

Intronisations, dégustations de la célèbre Andouille et d'autres spécialités sur le marché gourmand, brocante et marché aux puces, chapitre des confréries.



Dimanche : Le Val-d'Ajol fait sa parade au cours d'un défilé costumé grandiose à travers le centre bourg en présence de plusieurs milliers de spectateurs. A la mairie : Salon du livre régional.



Lundi : La Foire aux Andouilles bat son plein

Intronisations. Place au Chapitre de la docte insigne et gourmande Confrérie des Taste-Andouilles et gandoyaux du Val-d'Ajol. Remise du Prix Littéraire de l'Andouille.



9. LE SPORT : DE NOMBREUX CLUBS EN COMPÉTITION



-> L'ASAC VOSGIEN



-> L'ASSOCIATION DES ARTS MARTIAUX
AÏKIDO – TIR A L'ARC



-> La BALLE AJOLAISE



-> Le CLUB DE JUDO



-> Le FOOTBALL CLUB AJOLAIS



-> Le CLUB DE SCRABBLE



-> Le TENNIS CLUB DU VAL-D'AJOL



-> La VALDAJOLAISE BASKET



-> La VALDAJOLAISE PÉTANQUE



-> Le VOLLEY-BALL AJOLAIS

10. ÉVOLUTION DES BUDGETS

Le compte administratif de la collectivité est le bilan financier, arrêté au 31 décembre, des opérations réalisées en cours d'année, tant en recettes qu'en dépenses de fonctionnement.

-> Evolution du budget principal

Le diagramme ci-dessous représente l'évolution des principaux postes du budget de 2008 à 2017.

RRF : les Recettes Réelles de Fonctionnement classées en 4 groupes principaux :

- Les produits des services (ventes de coupes de bois, recettes des locations, du camping, des concessions de cimetière), en fait toutes les recettes liées à la vie courante,
- Les produits de gestion courante (principalement les revenus des immeubles et de la cantine scolaire).
- Le **produit des impôts et taxes** (contributions directes) mentionné à part sur le graphique,
- Les **dotations et subventions** (principalement versées par l'État), mentionné à part sur le graphique.

DRF : les Dépenses Réelles de Fonctionnement classées également en 4 principaux groupes :

- Les charges à caractère général (factures d'eau, d'électricité,

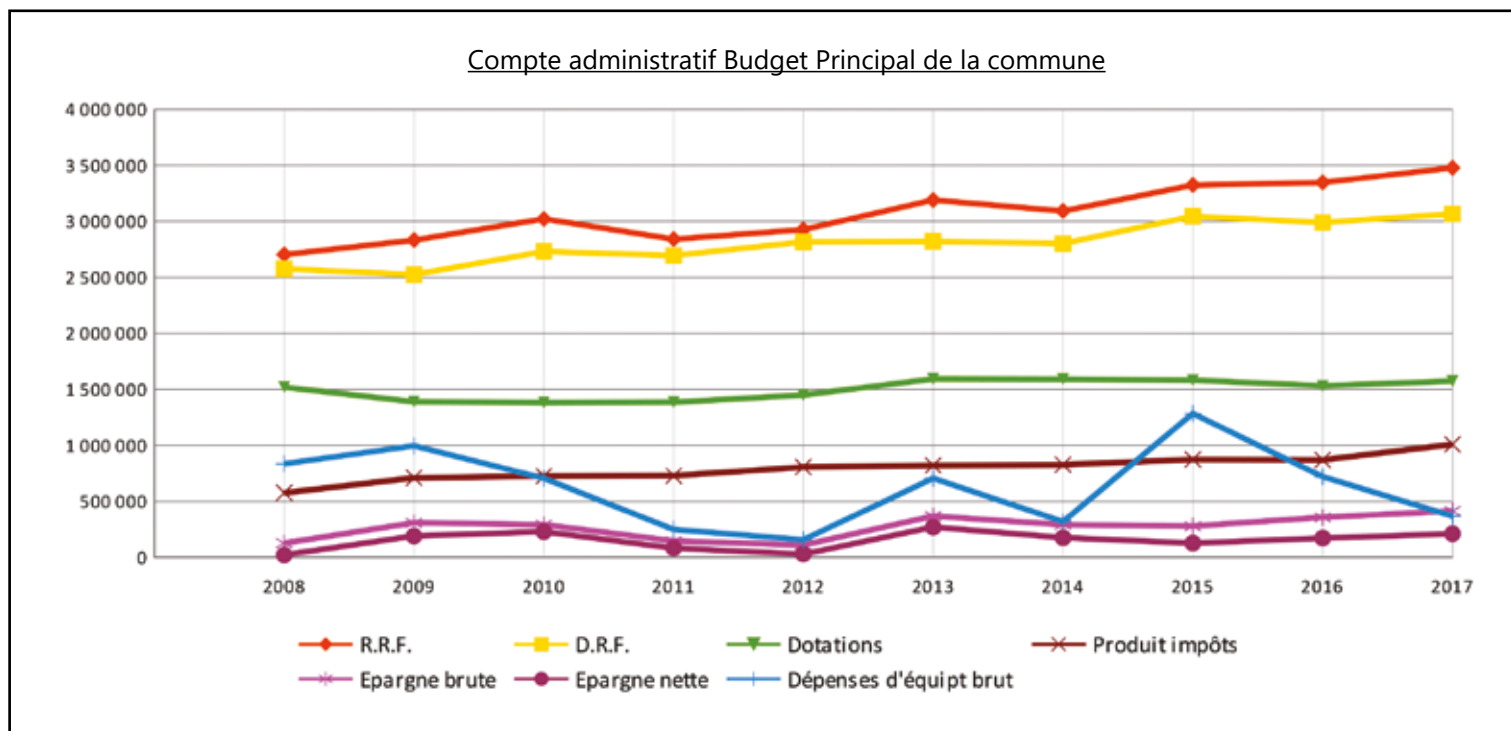
de chauffage, les combustibles, l'entretien des bâtiments et des équipements, les taxes payées par la commune, etc.), les dépenses liées à la vie courante.

- Les charges de personnel (certains remboursements figurant en recettes ne sont pas déduits de ces montants)
- Les charges financières (ou intérêts d'emprunts)
- Les charges de gestion courante (cotisations aux organismes de regroupements, aux syndicats, les subventions aux associations, les aides aux familles, les indemnités, etc).

L'épargne brute : dépenses de fonctionnement moins recettes de fonctionnement

L'épargne nette : l'épargne brute moins les intérêts d'emprunt.

Les dépenses d'équipement brut correspondent aux travaux en cours auxquels s'ajoutent les immobilisations corporelles et incorporelles et les travaux en régie



-> Evolution des budgets des services de l'eau et de l'assainissement

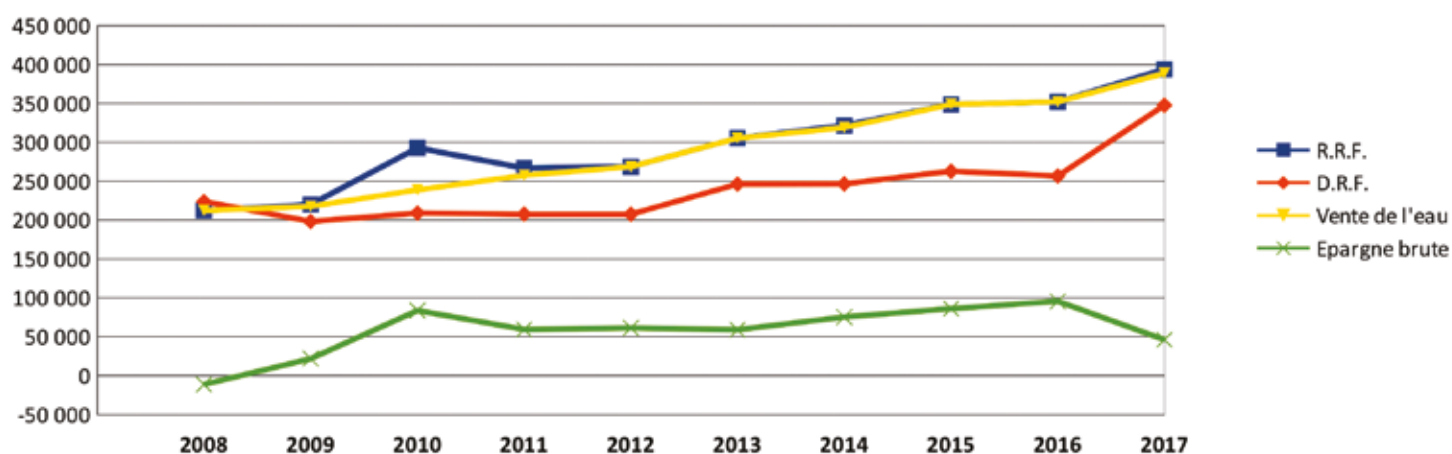
Les services de l'eau et de l'assainissement ont une autonomie financière et concernent des activités payantes. Les budgets sont équilibrés par les produits des ventes effectuées auprès des usagers.

Les **RRF** (Recettes Réelles de Fonctionnement) comprennent uniquement les produits du service, la **vente de l'eau** principalement et quelques produits de gestion courante.

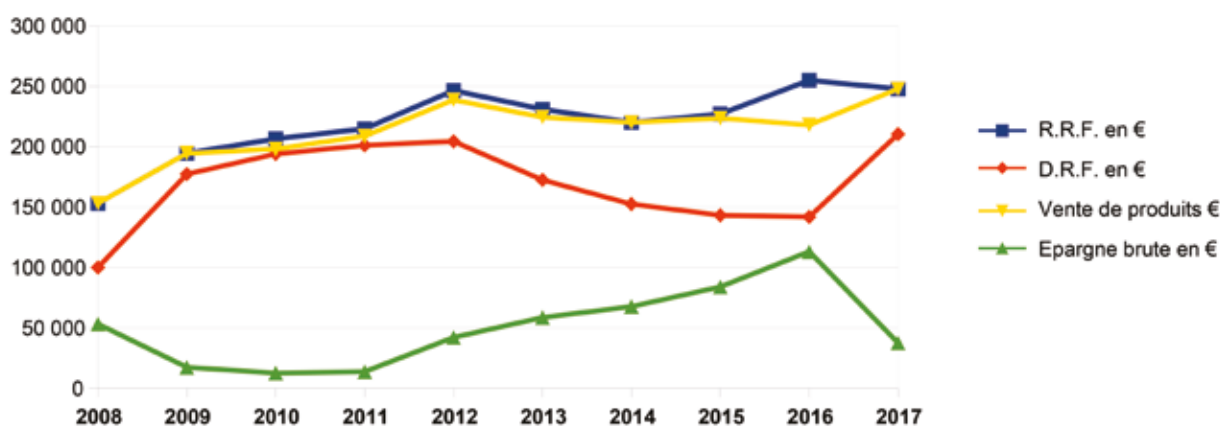
Les **DRF** (Dépenses Réelles de Fonctionnement) reprennent les charges à caractère général, les charges de personnel et les charges financières.

L'épargne brute : dépenses de fonctionnement moins recettes de fonctionnement.

Compte administratif EAU - section Exploitation

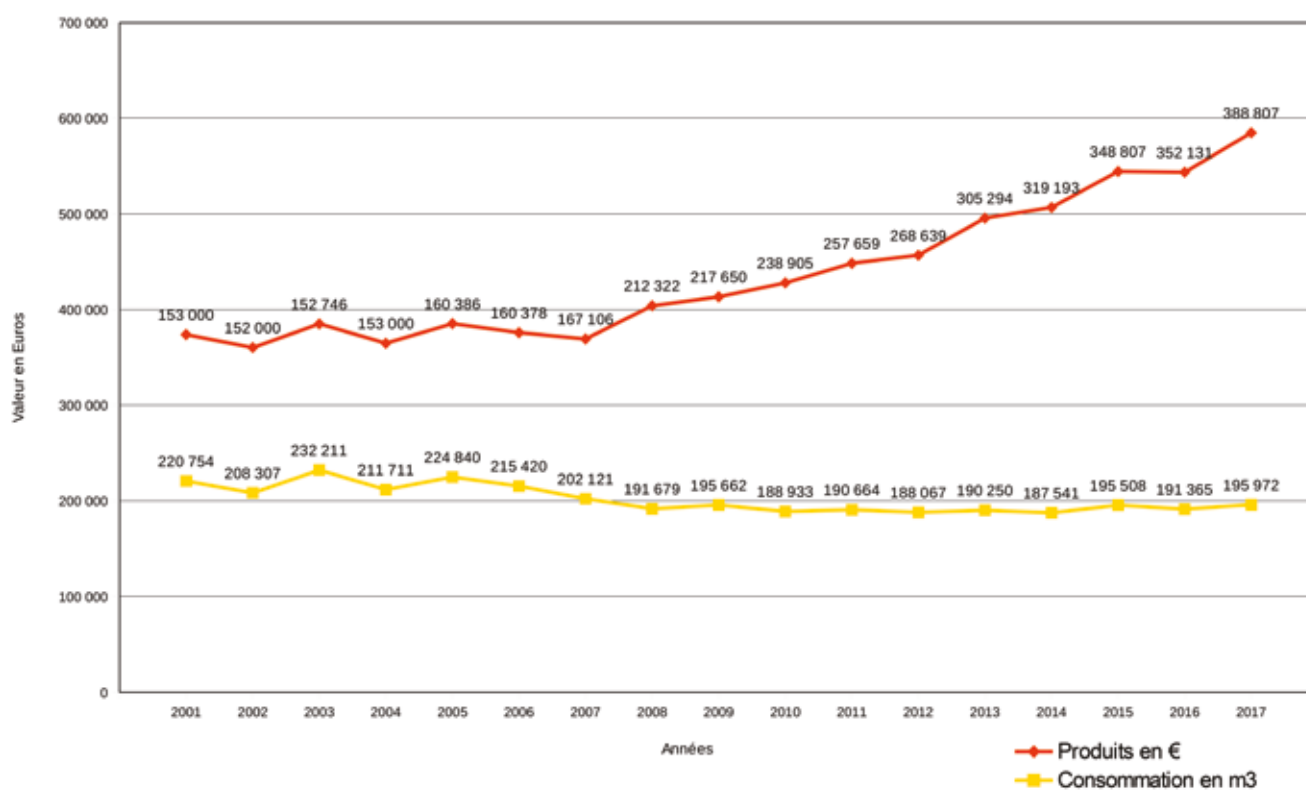


Compte administratif ASSAINISSEMENT - section Exploitation



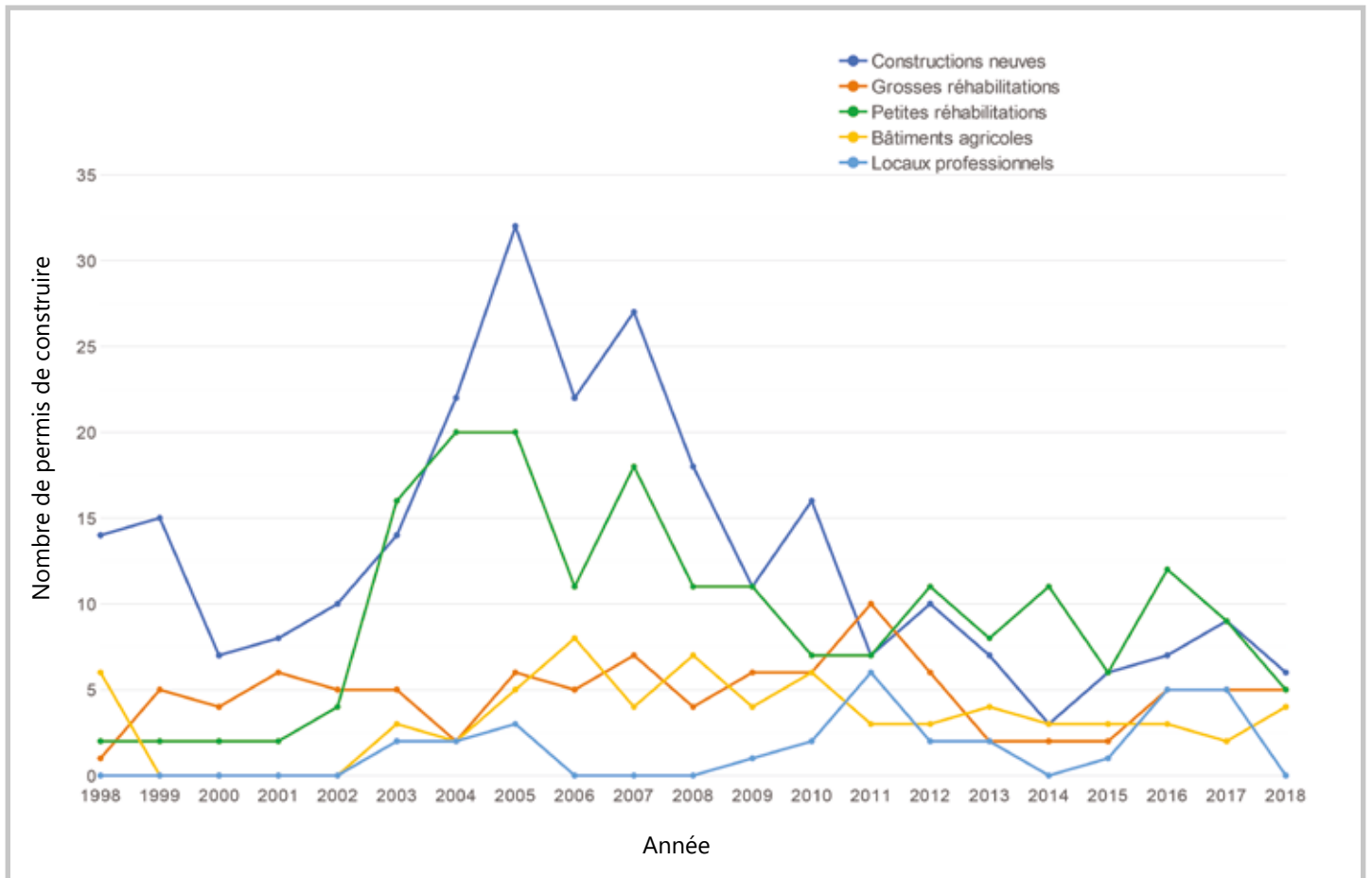
-> Evolution de la consommation d'eau

Le diagramme ci-dessous est très représentatif de l'évolution de la situation : plus les tarifs augmentent, plus les consommations baissent. Les tarifs ne sont pourtant que la seule variable incompressible permettant la réalisation des futurs investissements indispensables au bon entretien des réseaux.



11. EVOLUTION DU BÂTI

-> Evolution des permis de construire





www.valdajol.fr



Brochure d'informations municipales gratuite

Dépôt légal : en cours

Directeur de la publication : Jean RICHARD, Maire du Val-d'Ajol

Réalisation : Claudine Dervaux, Jean-Claude Lecharpentier, Yvonne Gury, David Vançon et Karine Nurdin

Crédits photos : Mairie du Val-d'Ajol, Yvonne Gury, Jean-Claude Lecharpentier, David Vançon, Denis Vauthier, Victor Grosjean, Créatosphère et Fotolia

